



Les migrants

Lettre 109 aux cercles de silence

Juin 2025

La journée mondiale des réfugiée – le 20 juin - est passée, mais un film **Save Our Souls**, permet de se plonger en méditerranée, dans l'univers de ces personnes qui vivent quelques jours de grâce, de repos, de sécurité dans un lieu sûr, et auprès de personnes qui les écoutent et les soignent.

Selon une enquête réalisée par l'institut de sondage Ipsos et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés auprès de plus de 22.000 personnes dans 29 pays – ce qui semble sérieux - en dépit des tensions géopolitiques croissantes et d'une nette réduction de l'aide humanitaire en 2025, les deux tiers des sondés (67 %) restent favorables à l'accueil de personnes en quête de protection, continuent de défendre le droit d'asile. En 2023, en France, c'était 73 %. 82% des Français estimaient que les réfugiés vivant actuellement en France devraient être autorisés à rester sur le territoire.

Il semble que les informations données par les médias, soient gauchies et concerne avant tout les réticents ! Mais peu d'informations sont données sur ceux qui accueillent les migrants.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Cornebarrieu	3
FRANCE.....	3
La solidarité comme boussole commune.....	3
48 heures de contrôle renforcé dans les transports "pour interpellier les clandestins"	4
Le conseil d'état va-t-il confirmer la suspension du fichage des étrangers interpellés à Nantes ?.....	5
Les recommandations de la CNDCH pour mieux accompagner les mineurs non accompagnés	5
Immigration afghane en France : "Malgré des difficultés d'intégration, il y a des parcours d'Afghans remarquables"	6
Protection accrue des femmes demandeuses d'asile en 2024.....	7
Angers.....	8
Briançon – Oulx (Italie).....	8
Calais.....	10
Lisieux.....	11

Loon-Plage.....	11
Lille	11
Lorient.....	13
Mayotte	13
Montreuil.....	15
Paris.....	16
Pau.....	17
Rennes.....	18
MANCHE	19
MEDITERRANEE	21
Journée mondiale des réfugiés : un film, Save Our Souls, projeté dans 100 salles	21
La CEDH déboute des migrants qui avaient porté plainte contre l'Italie.....	23
FRONTIERE FRANCE - ITALIE	25
UNION EUROPÉENNE	27
Déconstruire le mythe des pays « sûrs » dans la politique de retour de l'UE.....	27
Depuis le début 2025, 54 000 migrants ont rejoint l'UE par voie maritime, un chiffre en baisse.....	28
L'UE prolonge jusqu'en 2027 la protection spéciale accordée aux réfugiés ukrainiens	29
Belgique	30
Croatie.....	32
Espagne	32
Grèce	33
EUROPE	35
Bosnie- Herzégovine.....	35
Kosovo	35
Royaume-Uni.....	36
AFRIQUE	38
Côte d'ivoire	38
Djibouti	38
Libye	39
Niger	40
Sénégal.....	42
Sénégal – Mauritanie	42
Tunisie.....	42
AMERIQUE	43
Canada - Quebec	43
USA.....	45

INTERNATIONAL.....	48
Réfugiés : l'opinion mondiale résiste à la tentation du repli	48
Journée mondiale des réfugiés: les aides diminuent, mais les besoins augmentent	49
Plus de 120 millions de personnes victimes de déplacements forcés	52

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Après le froid de l'hiver, c'est la chaleur qui aggrave les conditions de vie des retenus. Le centre est plein, avec 121 personnes retenues. Les durées de rétention s'allongent de plus en plus, atteignant fréquemment la durée maximum de trois mois, alors qu'il n'y a pas de possibilités d'expulsion. Les retours en Algérie sont rares. Le premier juillet, une loi doit prolonger cette rétention de 90 à 210 jours !!!!! La substitution de la CIMADE par l'OFII n'est pas actuellement dans cette nouvelle loi mais un amendement pourrait y être rajouté au dernier moment...

en date du 19 juin 2025 obtenues grâce à la CIMADE, et transmis par le cercle de silence de Toulouse

FRANCE

LA SOLIDARITE COMME BOUSSOLE COMMUNE

Face aux renoncements et au « grand renfermement », près d'une centaine de territoires accueillants défend l'accueil digne et le respect des droits en France ! Leurs voix se joignent à celles des acteurs associatifs et personnalités engagés pour une France accueillante. Et nous l'inscrivons, ce jeudi 5 juin, à l'occasion de la rencontre du réseau des Villes et des Territoires accueillants (ANVITA) et d'une centaine d'acteurs agissant au quotidien pour toute personne en situation de précarité, en incluant les personnes au parcours migratoire.

Le paysage national est alarmant. Remises en cause généralisées de l'État de droit et des libertés civiles et associatives, banalisation des idées d'extrême droite, autant de préoccupations nationales qui s'inscriront au cœur des échanges. Loin de sombrer dans le défaitisme, les élus volontaristes et les acteurs de la société civile attachés à la défense des droits de toutes et tous démontrent à travers le local que l'hospitalité et la solidarité sont toujours des directions possibles à condition de préserver et suivre une boussole commune entre société civile engagée et collectivités territoriales.

De manière croissante, les extrêmes droites progressent dans de nombreux pays, signant un « grand renfermement ». L'État se désengage toujours plus de ses obligations en matière d'accueil et d'hébergement d'urgence. Le gouvernement renonce à ses principes républicains les plus élémentaires. Les questions d'accueil et d'hospitalité sont plus que jamais prises en étau entre les discours xénophobes et racistes d'un côté et les politiques de restriction des libertés de l'autre. Le moment est grave, le fond de l'air est brun.

Pourtant, en témoignent les territoires hospitaliers, il n'y a de crise que celle de l'accueil. L'État l'organise lui-même quand il refuse l'accès aux droits aux personnes exilées, en maintenant de manière forcée les personnes en situation de précarité. Et lorsqu'il se dégage

de ses responsabilités, c'est au détriment des collectivités et des associations, aujourd'hui plus que jamais à bout de souffle. Hébergement d'urgence, accès à la scolarité, accompagnement à la parentalité, distribution d'aide alimentaire, défense des droits culturels, ... nos pratiques foisonnantes et inspirantes doivent être soutenues par la volonté politique et par les moyens financiers.

En avril dernier, le Mouvement Associatif soulignait une « *situation économique [...] particulièrement alarmante* » et qu'il y a de ce fait autant « *à craindre pour les associations que pour notre modèle social et démocratique tant elles jouent un rôle fondamental au service de l'intérêt général* ». Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) appelait lui aussi en mai 2024 à une « *urgence démocratique* » pour soutenir le « *ciment sociétal* » que constituent les associations. L'ANVITA n'échappe pas à la règle, et tous ensemble, nous appelons à un sursaut.

Il n'appartient qu'au gouvernement et à l'État de faire de ces réussites locales, de ces utopies concrètes, de ces résistances solidaires, une réalité pour l'ensemble du territoire.

<https://www.anvita.fr/fr/actualites/notre-plaidoyer/view/tribune-rpa-2025-la-solidarite-comme-boussole-commune>

48 HEURES DE CONTROLE RENFORCE DANS LES TRANSPORTS "POUR INTERPELLER LES CLANDESTINS"

Depuis mercredi matin 18 juin jusqu'à jeudi soir 19 juin 2025, les contrôles sont renforcés dans les gares, à bord des trains et des bus, en particulier ceux à destination ou à l'arrivée de pays voisins. Cette opération nationale de lutte contre "l'immigration irrégulière" lancée par le ministre de l'Intérieur fait suite à une "opération nationale de contrôle des flux" menée les 20 et 21 mai 2025 qui avait mené à l'interpellation de plus de 750 personnes.

Dans les trains, les bus et les halls de gare, les contrôles sont exceptionnellement renforcés mercredi 18 à 8h jusqu'à jeudi 19 juin 2025 à 20h. Une opération nationale de lutte contre "l'immigration irrégulière" doit être menée durant ces 48 heures, dans le cadre d'une note d'instruction du ministère de l'Intérieur. Le ministre de l'Intérieur a annoncé que "4 000" gendarmes, policiers, douaniers et forces Sentinelle "sont mobilisées pour interpellier des clandestins". Le ministre souhaite envoyer un signal clair : "Ce que je veux dire, c'est que les clandestins ne sont pas les bienvenus en France de la façon la plus ferme et définitive". Concrètement, les grandes gares françaises, ainsi que les trains régionaux dans les zones frontalières, vont être les zones les plus visées. "Vous veillerez à prioriser, dans toutes les gares ferroviaires, les contrôles des trains à destination des pays voisins et des grandes métropoles françaises, en arrivée comme en départ. Les trains régionaux, en particulier dans les zones frontalières, pourront utilement être contrôlés après sensibilisation des instances régionales concernées", détaille dans sa note d'instruction le ministre de l'Intérieur.

Cette note a été adressée aux préfets, au général d'armée, aux directions de la gendarmerie et de police ainsi qu'aux douanes. "En complément du réseau routier, le réseau ferroviaire international et national semble constituer un vecteur essentiel de transit pour les clandestins depuis l'étranger et en interne entre les régions, en particulier vers la zone Nord". Les forces de sécurité sont donc sommées de prêter particulièrement attention aux fraudes liées à l'usage de faux documents d'identité. Du côté des trains, elles seront assistées dans ces tâches par la SNCF, dont les agents "ont été préalablement sensibilisés à cette opération nationale". Dans cette note, le ministre se félicite d'une "augmentation conséquente d'interception d'ESI (étrangers en situation irrégulière) ces dernières semaines (+28%)".

Mercredi matin, il a donné le chiffre de 47 000 interpellations depuis le début de l'année.

Les associations d'aide aux personnes exilées dénoncent cette opération : Utopia 56 la qualifie de *"grande campagne de discrimination raciale"*. Ce type de contrôles se pratiquent déjà de manière quotidienne, par exemple, dans le train régional reliant Vintimille (Italie) à Menton (France). *"Dès qu'ils sont rentrés dans le train, les policiers nous ont dit de sortir. Directement, sans regarder nos documents. Moi, j'étais aux toilettes à ce moment-là : ils sont rentrés, ils m'ont tirée dehors. Je ne comprenais pas ce qu'il se passait. C'est là que je me suis rendue compte qu'ils avaient fait sortir tous les Noirs du train"*, a témoigné une Ivoirienne de 33 ans. Or, ces pratiques relèvent du *"contrôle racial"*, analysait un avocat en droit des étrangers et enseignant à l'université de Turin. *"Il n'y a pas d'autres mots pour ça : les contrôles visent seulement les personnes de couleur", "ce qui n'est pas légal"*.

LE CONSEIL D'ETAT VA-T-IL CONFIRMER LA SUSPENSION DU FICHAGE DES ETRANGERS INTERPELLES A NANTES ?

La note du directeur interdépartemental de la police de Loire-Atlantique, instaurant des « fiches navettes » avec la préfecture pour les étrangers en situation régulière, avait été suspendue par le tribunal administratif. Le Conseil d'État s'est penché sur cette affaire, mercredi 11 juin 2025. Le rapporteur public a également conclu à l'illégalité de cette mesure. Au cœur du conflit d'une part, le ministère de l'Intérieur et d'autre part, le Syndicat de la magistrature, la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des avocats de France...

<https://www.ouest-france.fr/societe/police/le-conseil-detat-va-t-il-confirmer-la-suspension-du-fichage-des-etrangers-interpelles-a-nantes-003f49fc-46ec-11f0-bc2b-268166a33be9>

LES RECOMMANDATIONS DE LA CNDCH POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES MINEURS NON ACCOMPAGNES

Le 12 juin 2025, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNDH), qui assure une mission de conseil auprès du gouvernement et des parlementaires en France, a rendu son avis sur les conditions d'accueil de ces jeunes étrangers entrés sur le territoire sans tuteur légal. Il est impossible de les compter, faute de données complètes, constate la commission, dont le dernier avis sur ce sujet remontait à dix ans. Depuis, rien ou presque n'a changé.

Elle épinge notamment le déroulement des évaluations sociales, ces entretiens qui permettent la reconnaissance de la minorité et de l'isolement des jeunes étrangers non accompagnés. La conseillère juridique à la CNDH, explique.

« Il y a normalement un guide, avec certaines questions sur l'évaluation. Mais cette évaluation est souvent menée de manière subjective. Ou alors, elle va se fonder sur des éléments qui, selon nous, ne sont pas des critères objectifs. Sur ce sujet, il y a énormément de disparités territoriales. »

La reconnaissance de minorité est pourtant centrale dans le parcours de ces jeunes. Elle leur permet de bénéficier, entre autres, de la protection des services sociaux. C'est pour cela que la CNDH appelle à l'application de la présomption de minorité :

« À partir du moment où ils se présentent aux autorités, ils doivent être considérés comme des mineurs, et donc être protégés comme tels, au risque effectivement d'avoir peut-être certains majeurs qui seraient reconnus comme mineurs. Là, avec le système actuel, il y a énormément d'enfants qui sont laissés à la rue. »

La CNCDH s'étonne que cette présomption s'applique aux demandeurs d'asile, sous protection même durant les recours judiciaires, mais pas à ces jeunes, pourtant extrêmement vulnérables.

<https://www.rfi.fr/fr/france/20250613-france-les-recommandations-de-la-cndch-pour-mieux-accompagner-les-mineurs-non-accompagn%C3%A9s>

IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE : "MALGRE DES DIFFICULTES D'INTEGRATION, IL Y A DES PARCOURS D'AFGHANS REMARQUABLES"

Entretien avec le directeur de l'Ofii

En une décennie, plus de 100 000 Afghans sont devenus résidents alors que la France n'avait aucun lien historique, culturel ou cultuel avec l'Afghanistan. En 2014, seules 472 demandes d'asile ont été déposées par des Afghans. Plus de 17 500 en 2023. En une dizaine d'années, les Afghans sont entrés dans le top 10 des nationalités bénéficiant d'un titre de séjour de longue durée. Si l'on ajoute les personnes ayant acquis la nationalité française, et celles qui ont été déboutées du droit d'asile mais qui sont restées sur le territoire, on dépasse les 100 000 Afghans en France. La grande majorité de ce groupe humain est constituée d'hommes jeunes peu formés, beaucoup ne savent ni lire ni écrire ce qui accentue les difficultés d'intégration.

Bien sûr, il y a des Afghans qui ont réussi un parcours individuel remarquable. Les femmes, d'ailleurs, ont souvent un bon niveau de formation supérieure. En particulier, celles qui ont réussi à fuir le pays après la prise du pouvoir des Taliban, en août 2021.

Des millions de jeunes Afghanes sont privées de scolarité depuis le retour au pouvoir des Taliban en 2021. Elles ne peuvent plus étudier au-delà de l'enseignement primaire mais elles ont aussi été expulsées des écoles de santé, où elles se formaient pour devenir sage-femmes ou infirmières. La plupart des espaces publics leur sont également fermés. Depuis l'été 2024, elles sont obligées de se couvrir le visage et le corps, d'être toujours accompagnées d'un homme de leur famille lorsqu'elles utilisent les transports, elles n'ont plus le droit de chanter ou même de parler en dehors de chez elle.

En 2015 s'est ouverte une opportunité pour venir en France créée au moment où l'Allemagne a suspendu unilatéralement les accords de Schengen. La France est devenue un des pays 'possibles', qui s'est renforcé quand l'Allemagne et des pays du nord (Suède) ont modifié leurs politiques et accordé moins de protection internationale aux Afghans. Les pays qui les avaient massivement accueillis, comme le Pakistan ou l'Iran, ont été plus restrictifs et ont davantage refoulé.

Il y a eu environ 3 000 femmes, majeures et mineures, recensées au moment des évacuations de Kaboul [en août 2021]. Aujourd'hui, les femmes en Afghanistan ne peuvent se déplacer qu'accompagnées d'un homme de leur famille, parent ou mari. La faiblesse du nombre de femmes afghane hors de leur pays atteste aussi qu'aux yeux des hommes de leur famille, les sauver n'est pas une priorité. La grande majorité de ceux qui quittent, encore

aujourd'hui, l'Afghanistan le font pour des raisons économiques, et non pas par antagonisme idéologique avec l'islam rigoriste qui invisibilise et maltraite les femmes.

Il y a un faible niveau de formation, des difficultés d'apprentissage de la langue qui expliquent que beaucoup d'Afghans n'aient pas trouvé les moyens d'être socialement autonome et de s'insérer dans la société française. L'intégration est un processus d'acculturation qui prend du temps et dépend des caractéristiques individuelles et collectives des immigrés. S'ajoutent à cela les difficultés de notre marché du travail et de notre développement économique. Le secteur du bâtiment est en berne, la restauration connaît beaucoup de faillites d'entreprises, nos besoins en main-d'œuvre concernent surtout des métiers qualifiés. Les métiers d'aide à la personne supposent de maîtriser le français, et la capacité de suivre des formations.

L'Office français d'intégration et d'immigration (Ofii) [la structure étatique chargée d'orienter et d'héberger les demandeurs d'asile en France] fait beaucoup d'efforts, et organise des partenariats avec des entreprises avec l'aide d'associations, comme l'association Pierre Claver qui depuis des années fait un travail extraordinaire en termes d'apprentissage du français.

Depuis le retour au pouvoir des Talibans en août 2021, la position officielle du gouvernement français est de ne procéder à aucune expulsion d'Afghans, et de n'avoir aucune relation diplomatique avec Kaboul.

PROTECTION ACCRUE DES FEMMES DEMANDEUSES D'ASILE EN 2024

En 2024 la part des femmes ayant enregistré une demande d'asile auprès des préfectures françaises a atteint 44%, niveau record d'après les données Eurostat (1/3 les années précédentes). Les instances en charge de l'asile ont décidé de protéger plus de la moitié d'entre elles, en raison principalement de violences sexistes et sexuelles liées à leur genre ou à leur sexe : violences conjugales, risque de mutilations sexuelles, fuite d'un mariage forcé, exploitation sexuelle etc.

Les textes régissant la protection internationale ne reconnaissent pas le fait d'être une femme ou identifiée comme femme comme un motif de protection en soi. Parmi les motifs dits « *conventionnels* », celui du groupe social a toutefois permis au juge français de l'asile de protéger les femmes mais en ce qu'elles relevaient par ailleurs d'une caractéristique additionnelle : groupe social des femmes exposées à un risque d'excision, groupe social des femmes homosexuelles ou encore groupe social des femmes victimes de traite des êtres humains. Il appartient alors à ces femmes de démontrer les persécutions subies pour ces motifs.

Début 2024, la CJUE a largement étendu la faculté pour les femmes de se voir accorder une protection conventionnelle. Le seul fait, selon les juges européens, d'être exposées à des violences en tant que femmes peut dès lors suffire. Ultérieurement, la CJUE a reconnu la faculté aux États membres de protéger les femmes afghanes en tant que telles, sans qu'elles aient par ailleurs à justifier de risques de persécutions en cas de retour dans leur pays.

Depuis le 3 avril 2025, les femmes iraniennes peuvent elles aussi être considérées comme appartenant à un groupe social. Les juges exigent toutefois des demandeuses d'asile iraniennes, qu'elles démontrent être personnellement persécutées en raison de leur genre. On peut donc regretter que la CNDA ait fait le choix d'une application restrictive de la

jurisprudence européenne et n'ait pas adopté une position plus extensive comme ont pu le faire d'autres États membres, tels que l'Espagne ou la Belgique.

La CNDA veille, lorsque les critères pour l'octroi d'une protection conventionnelle ne sont pas remplis, à ce que les femmes craignant pour leur vie ou leur sécurité puissent bénéficier *a minima* de la protection subsidiaire. Cette vigilance avait été préconisée par la CJUE. Elle conduit les juges de l'asile à tenir compte, dans sa globalité, de la situation personnelle des demandeuses d'asile, identifiant les facteurs de vulnérabilité - souvent propres aux femmes- et envisageant les risques qu'elles encourraient en cas de retour dans leur pays. Cette appréciation a ainsi pu amener la Cour à accorder la protection subsidiaire à des requérantes exposées à un risque réel d'être tuées ou de subir des violences sexistes en invoquant leur isolement, les traumatismes engendrés par les violences subies ou encore leur jeune âge.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1722-une-protection-accrue-des-femmes-demandeuses-d-asile-en-2024>

ANGERS

Plusieurs associations se rassemblent pour soutenir les personnes réfugiées

Vendredi 20 juin 2025, la Coordination migrants 49 organise une manifestation, place Molière, à Angers (Maine-et-Loire), à l'occasion de la journée internationale des personnes réfugiées. Au programme : échanges, témoignages, sensibilisation ou encore des moments musicaux. *Ces personnes ont besoin de notre solidarité, aujourd'hui plus que jamais. Faire preuve de solidarité, c'est garder nos portes ouvertes, reconnaître les atouts et les réalisations des personnes réfugiées et réfléchir aux défis auxquels elles sont confrontées* », écrivent les organisateurs, dans un communiqué. La Coordination migrants 49 rassemble 17 associations angevines, dont Amnesty International, Asile et partage, Emmaüs Angers, la Ligue des droits de l'homme, Quazar, les Restos du cœur ou le Secours catholique.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/plusieurs-associations-se-rassemblent-ce-vendredi-a-angers-pour-soutenir-les-personnes-refugiees-51120ff4-4d18-11f0-9cff-87ef4f671601>

BRIANÇON – OULX (ITALIE)

A la frontière franco-italienne, les refuges débordés par un nouvel afflux de migrants

L'été s'annonce chargé du côté de la frontière franco-italienne des Hautes-Alpes. D'Oulx, ville frontalière italienne, à Briançon, côté français, les refuges pour migrants ont observé une forte hausse du nombre de passages au mois de mai, là où les pics sont attendus plus tard dans l'été. Quelque 1 687 passages ont été recensés par le refuge Fraternita Massi d'Oulx au mois de mai, contre 369 en 2024 soit une augmentation de 357 % sur un an. En 2023, le refuge avait enregistré 876 arrivées à la même période.

"Le nombre de passages a augmenté à partir d'avril jusqu'à devenir énorme au mois de mai, lors duquel on a accueilli jusqu'à 130 nouveaux migrants en une journée, contre une trentaine d'habitude. Depuis une semaine, on observe une décrue, mais on sait bien que ces fluctuations dépendent des débarquements à Lampedusa, explique une bénévole au refuge Fraternita Massi. Fin avril 2025, Frontex avait en effet enregistré une forte hausse des débarquements sur l'île due à de bonnes conditions météorologiques pour traverser la Méditerranée centrale.

La préfecture des Hautes-Alpes confirme elle aussi une hausse importante des

passages de la frontière franco-italienne sur le mois de mai : *"1004 ESI [étrangers en situation irrégulière] dont 425 majeurs et 579 MNA ont été interpellés"* à la frontière, contre 291, l'année dernière à la même période. De manière plus large, les autorités affirment que depuis le début de l'année 2025, 1437 majeurs et 1197 *"individus se déclarant mineurs non accompagnés (MNA)"* ont été interpellés à la frontière soit, au total, 2 634 interceptions.

Briançon, première ville française après le franchissement de la montagne, les Terrasses solidaires se disent elles aussi débordées depuis plusieurs semaines : *"On a accueilli deux fois plus de personnes au premier trimestre 2025 qu'à la même période l'année dernière"*, détaille le chargé de communication à l'association Refuges Solidaires qui gère l'accueil des exilés.

Parmi les nouveaux arrivants du mois de mai, 82 % sont des Érythréens et des Éthiopiens, et 33 % sont des mineurs non accompagnés, selon les statistiques du refuge d'Oulx. *"On accueille beaucoup de femmes et d'enfants par rapport aux mois précédents, et beaucoup de mineurs non accompagnés, parfois jusqu'à 30 par jour"*. Pour faire face à cet afflux, le refuge, qui peut accueillir jusqu'à 80 migrants pour quelques nuits, a dû disposer des matelas à même le sol, tandis que les Terrasses solidaires ont installé des tentes humanitaires sur leur toit. Mais ce n'est pas le seul problème : *"Comme ils arrivent en tongs, notre principale préoccupation est de leur trouver des chaussures"*, ajoute la bénévole. Le plus fréquemment, ces migrants arrivent de Libye jusqu'à l'île de Lampedusa avant de remonter l'Italie jusqu'aux Alpes. Une fois arrivés à Oulx, ils tentent de traverser les montagnes à pied, en passant par le col de Montgenèvre, situé à 1 850 mètres de hauteur, ou plus rarement celui de l'Échelle. *"Ce sont des profils particulièrement marqués psychologiquement, quand ce ne sont pas des personnes blessées physiquement, qui plus est après une traversée en haute montagne"*.

Face à la militarisation de la frontière et à la multiplication des forces de l'ordre constatées ces dernières années, les exilés prennent de plus en plus de risque : *"Les migrants réussissent à passer d'une manière ou d'une autre, mais la crainte des jeunes de croiser les militaires les amènent à traverser la montagne par des endroits périlleux. On a des jeunes qui ont mis jusqu'à 12 heures pour atteindre Briançon"*. Ces dernières années, plusieurs migrants ont d'ailleurs trouvé la mort en tentant de passer la chaîne montagnaise.

L'hiver, les températures glaciales, le brouillard et le sol glacé rendent la traversée très dangereuse, mais des accidents peuvent aussi intervenir en plein été. En août 2023, un corps de migrant avec des écorchures au niveau des genoux avait été découvert entre Briançon et Montgenèvre.

C'est justement pour éviter ce genre d'incidents que les associations d'aide aux migrants tentent de faire de la prévention des risques, au lieu d'encourager le passage de la frontière. *"L'enjeu pour nous est de savoir qu'on peut les accueillir dignement, leur fournir une alimentation saine, un accès aux soins, et une mise à l'abri, même si c'est normalement le devoir de l'État"*.

Mais à Briançon comme à Oulx, les refuges sont confrontés depuis quelques mois à des pertes de financements qui compliquent encore plus la situation. *"On a traversé l'année 2024 en grande difficulté, et ça s'est aggravé depuis. Les frais continuent, et les aides n'arrivent pas. Depuis que la mairie d'Oulx est passée à droite, elle met un point d'honneur à fermer notre refuge"*. Le refuge soutenu par le curé de Bussolin, survit grâce aux financements de la ville de Bardonnèche, de la région et des dons privés.

À Briançon, la donne n'est pas tellement différente. *"Depuis deux mois, l'association est victime d'une grave crise de financement. Les fondations dont on dépend ont subi des coupes budgétaires. On se demande comment on va continuer à travailler dans de*

bonnes conditions". Refuges Solidaires a divisé par deux le nombre de ses salariés et compte sur la solidarité des bénévoles (plus de 600 en 2024) et la générosité de la population pour pallier le manque d'argent. **"Si on n'était pas là, les exilés seraient dans les rues"**.

CALAIS

La justice déboute les associations qui réclamaient le ramassage des ordures dans les camps de migrants

Mardi 10 juin 2025, le tribunal administratif de Lille a rejeté leur requête qui visait à demander aux collectivités locales de respecter le *"droit au ramassage des ordures"* sur les campements de migrants de Calais. Trois associations - Calais Food Collective, Salam et Solidarités International – avaient demandé notamment à la mairie et à la communauté d'agglomération de fournir *"des équipements nécessaires et adaptés pour assurer la salubrité des lieux de vie (bennes, bacs roulants et sacs poubelles)"*. Elles réclamaient le passage *"à une fréquence adaptée et suffisante"* de services de ramassage des ordures.

Dans son ordonnance le juge des référés a estimé mardi 10 juin 2025 qu'il n'y avait pas à Calais *"une carence des autorités publiques qui exposerait des personnes à être soumises, de manière caractérisée, à un traitement inhumain ou dégradant, portant ainsi une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale de ces personnes"*. Il a souligné que la ville de Calais et sa communauté d'agglomération, ont mis en place avec d'autres associations *"un service de collecte des déchets émis par les migrants, lequel intervient deux fois par semaine"*. Par ailleurs, les services de la régie municipale relèvent *"régulièrement"* des endroits dans lesquels sont signalés des dépôts sauvages, et interviennent également *"spontanément lorsqu'ils constatent la présence de déchets abandonnés par les migrants lors de leur tournée"*, a encore noté le juge.

Les associations reconnaissent qu'un dispositif existe mais elles estiment qu'il n'est pas suffisant. *"Au regard des situations graves d'insalubrité qu'on constate au quotidien dans les camps du nord de la France, il n'y a aucun doute que les moyens mis en place ne sont pas efficaces"*, affirme la responsable juridique chez Solidarités International. Elle rappelle par exemple qu'aucun sacs poubelles n'est distribué par les collectivités dans les campements. *"Les gens sont dans le dénuement le plus total et ils n'ont aucun dispositif pour jeter leurs déchets. Tant qu'il n'y aura pas d'outils adaptés, ne serait-ce que des sacs poubelles, on ne peut pas demander aux personnes de regrouper leurs ordures et de les apporter à un endroit précis"*, assure-t-elle.

Fin 2024, Solidarités International a effectué un *"diagnostic"* faisant état de *"difficultés, de carences, de loupés"* dans la collecte des déchets, avait indiqué lors de l'audience l'avocat des associations, qui ont également déposé une requête au fond. Les risques sanitaires sont *"omniprésents"*, accentués avec les fortes chaleurs à venir par *"le risque de propagation de maladies, de développement de nuisibles, des rats, des moustiques"*. Il s'agit d'un *"problème extrêmement complexe"* dans lequel les collectivités *"progressent chaque jour, chaque mois, chaque année"*, avait répondu l'avocat des deux collectivités. Selon elles, 350 tonnes de déchets ont été retirées autour des campements en 2024. *"Par nature, un campement illicite est insalubre (...). Jamais on n'arrivera à une situation de salubrité"*.

Environ 1 500 migrants qui espèrent traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre sont présents sur le territoire de la commune de Calais, vivant dans des

campements provisoires faisant régulièrement l'objet d'opérations d'évacuation par les forces de l'ordre.

LISIEUX

Réfugiés « On généralise là où il faudrait individualiser les cas »

Quatre associations de Lisieux (Calvados) alertent sur les difficultés procédurales que rencontrent les demandeurs d'asile. « **On se heurte à une administration de plus en plus compliquée et tatillonne** », déplore le président de la section de Lisieux (Calvados) de la Ligue des droits de l'homme (LDH), rejoint dans cette position par trois autres associations locales : Asil (association de solidarité envers les immigrés de Lisieux), la section française du Réseau d'échanges réciproques de savoirs de Lisieux, et l'association Coup de pouce

<https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/refugies-a-lisieux-on-generalise-la-ou-il-faudrait-individualiser-les-cas-53c32fc6-46c9-11f0-b48f-4c34c3a06ef0>

LOON-PLAGE

Double fusillade meurtrière dans un campement de migrants

Dimanche 15 juin 2025, à proximité du campement de migrants de Loon-plage, une personne a été tué par balles à la tête vers 18h40 et deux autres blessées : l'un grièvement à la tempe est décédé jeudi 19 juin et l'autre, blessé aux jambes, a pris la fuite. Les forces de police ont indiqué que quatre étuis de 9 mm ont été découverts sur place.

Samedi 14 juin 2025, un autre échange de tirs avait fait un mort et cinq blessés soudanais, dont l'un – 2 ans - grièvement, et une femme et un bébé légèrement blessés, mais dont *"le pronostic vital du bébé n'est pas engagé"*. Deux personnes, déclarant être un Irakien de 29 ans et un Afghan de 16 ans ont été placés en garde à vue. Le parquet de Dunkerque s'est dessaisi au profit du parquet de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lille, compétente pour la lutte contre la criminalité organisée. Dans le cadre de l'enquête sur les tirs de dimanche, personne n'a été interpellé pour le moment. Les investigations sont toujours en cours.

"On regrette qu'après ces fusillades, aucun accompagnement psychologique n'ait été mis en place à Loon-plage pour venir en soutien à ces populations d'exilés, qui ont très peur, qui ne savent pas très bien ce qu'il se passe", a confié une membre d'Utopia 56. "Il y a beaucoup de tensions depuis deux ou trois semaines. Elles coïncident avec des démantèlements plus fréquents, des destructions de lieux de vie qui ont désormais lieu chaque semaine ici".

Le camp de Loon-Plage fait régulièrement face à un climat de violence, qui peut éclater entre des migrants candidats à la traversée de la Manche en small-boats, épuisés par des conditions de vie indignes. Mais surtout entre des passeurs qui n'hésitent pas à recourir à la violence pour conserver leurs territoires face aux clans rivaux.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/fusillades-dans-les-camps-de-migrants-de-loon-plage-le-bilan-monte-a-trois-morts-4312494>

LILLE

10 hommes jugés pour le naufrage meurtrier du 14 décembre 2022

Dix hommes sont jugés à partir de ce lundi 16 juin 2025 à Lille, pour leur rôle présumé de passeurs dans le naufrage d'une embarcation qui a fait au moins quatre morts dans la Manche en décembre 2022. Ils encourent jusqu'à dix ans d'emprisonnement. L'un est détenu

en Belgique, sera jugé ultérieurement, a décidé le tribunal. Un prévenu, absent et toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt, est jugé par défaut. Ils sont finalement huit dans le box des accusés.

En effet, certains des prévenus sont soupçonnés d'avoir recruté des passeurs et assuré la logistique auprès des passagers, d'autres d'avoir géré l'organisation sur le camp de migrants de Loon-Plage. D'autres encore sont jugés pour s'être occupés du transport des migrants vers la plage et de la mise à l'eau du canot, et deux pour avoir collecté une partie des paiements. Les prévenus âgés de 22 à 40 ans, sont aussi accusés d'avoir fourni à des candidats à l'exil *"un small boat de faible qualité, surchargé et dépourvu de gilet de sauvetage pour l'ensemble des participants"*, a résumé la présidente du tribunal.

L'embarcation était partie des côtes françaises entre 1h et 1h30 du matin, dans la nuit du 13 au 14 décembre 2022. Alors que les migrants - en majorité des Afghans - gonflaient le bateau au départ, plusieurs ont entendu une détonation, synonyme selon eux de crevaisson. Mais les passeurs leur auraient dit de ne pas s'en faire et qu'il s'agissait là du seul bateau disponible. L'embarcation a fait naufrage à quelques kilomètres seulement des côtes anglaises. Trente-neuf personnes dont huit enfants ont pu être secourus ; mais quatre ont été retrouvés morts, quatre autres sont portés disparus.

Au Royaume-Uni, un jeune Sénégalais à peine majeur, avait été condamné à 9 ans de prison, en février 2024 pour avoir piloté cette embarcation. D'après ses dires, il avait accepté ce rôle en échange d'un passage gratuit, avant de se raviser au moment d'embarquer, au vu du danger. Sous la menace des organisateurs, présents sur la plage, il avait finalement pris la barre. Lors de l'audience, un rescapé a affirmé qu'il *"faisait de son mieux"* pour sauver les passagers en s'approchant de bateaux de pêche. Un autre survivant l'a qualifié d'*"ange"* pour avoir tenu une corde afin que les passagers puissent être hissés sur le bateau de pêche l'Arcturus : le juge a effectivement reconnu que le jeune homme avait été l'un des derniers à quitter le canot pneumatique après avoir aidé les autres.

Un rapport du collectif Alarm Phone, paru fin 2023, donnait une version nuancée des responsabilités autour du naufrage. *"Il n'y a pas eu de tentative de sauvetage manifeste du côté français malgré les appels à l'aide émis par téléphone et aux navires de pêche français. Aucun bateau français n'a non plus escorté cette embarcation, comme c'est le cas habituellement"*.

La Préfecture de la Manche indiquait qu'il avait été demandé à un navire de commerce se trouvant dans la zone de surveiller l'embarcation tout en établissant une liaison avec les garde-côtes de Douvres pour l'envoi d'un navire de sauvetage britannique. Ne voyant pas de navire de sauvetage arriver, les passagers de l'embarcation ont cherché à s'approcher d'un premier bateau de pêcheurs à proximité : *"On criait, on hurlait et on disait qu'on était en train de couler. On n'arrêtait pas de crier et de demander à l'aide, à l'aide, à l'aide. Ils venaient, regardaient, disaient non et s'en allaient"*, témoigne l'un des survivants interrogés par Alarm Phone. Un second bateau est alors apparu à l'horizon : l'Arcturus, au bord duquel l'équipage est occupé à pêcher des coquilles Saint-Jacques. Un passager saute du canot pour atteindre ce bateau. En face, l'équipage est désarçonné, racontent plusieurs témoins : *"Ils ont dit qu'ils ne savaient pas comment nous sortir de l'eau. Ils ont dit qu'ils allaient appeler la police pour obtenir de l'aide. Ils ont tiré l'homme depuis les chaînes vers le pont. Nous étions encore 45 sur le bateau"*. Plusieurs témoins expliquent que les passagers se sont levés pour attirer l'attention de l'Arcturus et tenter par eux-mêmes de monter à son bord. Ce moment de confusion et de panique aurait abouti au naufrage.

Selon le rapport d'enquête anglais, une déchirure à la base du bateau a entraîné la rupture du revêtement de sol en tissu. De quoi entraîner l'effondrement de la structure du

bateau et le naufrage des exilés dans l'eau glacée. Le canot était de piètre qualité, avec des *"poignées qui s'étaient détachées"* du boudin du canot et un panneau de plancher en tissu *"monté à l'envers"*. *"Tous ces éléments mettent en évidence le fait que de telles opérations de sauvetage sont intrinsèquement dangereuses et doivent être menées par des équipages hautement qualifiés. Le naufrage et les pertes de vies humaines qui ont eu lieu le 14 décembre sont le résultat de nombreux facteurs, dont personne ne peut être tenu individuellement responsable"*, estime Alarm Phone.

Jeudi 19 juin, la procureure a requis des peines allant jusqu'à 8 ans de prison à leur rencontre. La plus lourde réquisition revient à un Afghan, qui n'est pas présent au procès car en fuite, et qui est désigné par les autres prévenus comme le cerveau de toute l'organisation. La procureure a aussi demandé l'interdiction définitive du territoire français et le maintien en détention des prévenus qui pour certains sont en détention provisoire depuis deux ans et demi.

Le procès se poursuit **jusqu'à vendredi**, avec les plaidoiries des avocats.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/mort-de-quatre-migrants-dans-la-manche-jusqu-a-8-ans-de-prison-requis-contre-neuf-passeurs-presumes-juges-a-lille-4413640>

LORIENT

L'association Béthanie a trouvé un local mais cherche toujours des bénévoles

Après des mois d'incertitudes et de recherche, l'association Béthanie a trouvé son nouveau local. Après l'espace paroissiale Saint-Louis, les bénévoles s'installeront dans le quartier de Kervénanec à la fin du mois d'août. Chaque jour, les bénévoles tiennent une permanence de 11 h à 14 h, ouverte aux réfugiés du pays de Lorient. Ils viennent pour cuisiner, se reposer et parfois déposer des affaires. L'association est la seule de Lorient à proposer un accueil de jour pour les réfugiés. Ensuite, on les oriente vers les associations qui peuvent les aider pour les papiers, dont la plupart des bénéficiaires de l'association sont des demandeurs d'asile, parfois sous le coup d'une obligation de quitter le territoire. Maintenant que la question du local est réglée, **l'équipe cherche de nouveaux bénévoles** pour tenir ces permanences. *« Nous ne sommes plus qu'une quinzaine de militants actifs, »* déplore la présidente. *« Avant le Covid, nous étions entre 30 et 40. Il nous faut surtout des jeunes, la moyenne d'âge de bénévoles ne cesse d'augmenter. Certains ont plus de 80 ans. »*

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/a-lorient-lassociation-bethanie-a-trouve-un-local-mais-cherche-toujours-des-benevoles-2d6b9906-4dd3-11f0-8eae-d079c596ca40>

MAYOTTE

Des centaines d'exilés africains vivent dans des conditions indignes en forêt

Depuis février, plusieurs centaines d'exilés africains survivent dans des conditions indignes dans un camp à la périphérie de Mamoudzou. La préfecture les a conduits dans une forêt à l'abri des regards, n'ayant nulle part ailleurs où les héberger. À l'extrémité du camp, des hommes s'activent. Ils creusent un grand trou qui servira de toilettes car dans ce camp, il n'y a ni commodités, ni douche. Les centaines de migrants africains - principalement originaires de RDC, de Somalie ou encore du Rwanda - sont contraints de faire leurs besoins dehors.

La situation dans ce camp met en danger les exilés, et notamment les femmes. Une congolaise de 26 ans, a été agressée. *"Les conditions de vie dans le camp sont compliquées, surtout pour les femmes. La nuit, lorsque l'on veut faire nos besoins, il faut prendre le risque de sortir et de parcourir le camp. Il y a des hommes alcoolisés etc., en étant*

une femme, je suis exposée", dit-elle. Récemment, une exilée a par ailleurs déposé plainte pour viol. Les hommes aussi subissent des violences. "Ici, il y a des adolescents qui nous jettent des cailloux. Chaque jour, il y a des blessés, des gens qui se font poignarder, vraiment ça va mal", témoigne un homme de 24 ans.

Parmi les occupants, on retrouve des réfugiés statutaires, des demandeurs d'asile ou encore des migrants qui n'ont pas pu encore déposer leur demande. Ils attendent que leur situation administrative avance. Les démarches ont pris beaucoup de retard à cause du cyclone, mais surtout du blocage de la préfecture par le collectif des citoyens de Mayotte 2018.

Après avoir fui les persécutions en RDC jamais la congolaise n'aurait imaginé que la vie serait aussi compliquée à Mayotte. *"On nous avait dit que si vous arrivez à Mayotte, vous êtes en France et la France c'est la paix, la fraternité. Mais ce n'est pas ce que nous vivons"*

Actuellement sur l'île, 600 places d'hébergement sont destinées aux demandeurs d'asile et réfugiés sur le territoire, alors qu'il en faudrait 3 000 car depuis 2018, Mayotte est une destination pour les habitants de l'Afrique des Grands lacs et de la Somalie qui fuient la guerre dans leur pays pour espérer à terme rejoindre l'Hexagone. Les migrants venant d'Afrique de l'Est et des Grands lacs – davantage éligibles à l'asile que ceux venant des Comores voisines – sont donc plus nombreux. Selon les chiffres de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour l'année 2024, plus de 2 500 demandes d'asile ont été déposées à Mayotte.

Le 22 avril 2025, le président de la République avait parlé d'une immigration qui a *"changé"* car elle *"s'est doublée d'une immigration qui vient du continent africain"*. Elle reste toutefois en quasi-totalité comorienne. D'après l'Insee, sur 321 000 habitants officiellement recensés en 2024, la moitié sont des étrangers, dont environ 50% sont en situation irrégulière.

L'immigration, sujet central du projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte au détriment des vrais défis du territoire

Le Sénat examine en séance publique le projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte, dans un contexte de crise humanitaire persistante depuis le passage dramatique des cyclones Chido et Dikélédi sur l'île. Alors que ce texte ambitionnait d'élaborer enfin un véritable projet de territoire pour Mayotte, il verse une fois de plus dans une politique d'acharnement à l'encontre des personnes étrangères et échoue à apporter une réponse satisfaisante aux véritables enjeux du territoire que sont l'extrême précarité et l'absence totale de perspectives de développement socio-économique.

A la demande de la population mahoraise de voir ses droits alignés avec les habitants des autres départements, le législateur répond invariablement par des mesures dérogatoires éloignant toujours plus le régime applicable à Mayotte pour les personnes étrangères du droit commun. Pourtant, prétendre que dégrader les droits des uns ferait mécaniquement augmenter ceux des autres relève de la démagogie et ne contribue qu'à niveler par le bas les droits humains de toutes et tous et ainsi précariser l'ensemble de la population.

Parmi les dispositions les plus alarmantes, la mesure visant à poursuivre l'enfermement des enfants à Mayotte en vue de leur éloignement en construisant une unité de rétention familiale, contrevenant aux engagements internationaux pris par la France mais aussi à la réforme de janvier 2024 qui prévoyait la fin de l'enfermement des enfants à Mayotte à partir du 1er janvier 2027. Aucune situation ne saurait justifier de priver de liberté un enfant

sur la base de la situation administrative de ses parents. Après des restrictions supplémentaires à l'accès à la nationalité votées en avril 2025, l'Etat s'en prend une fois de plus aux enfants qui vivent à Mayotte, y compris celle et ceux qui y sont nés, considérés comme des indésirables alors qu'ils constituent l'avenir de ce territoire.

Dans la continuité de cette disposition indigne, le texte prévoit d'autres dispositions préoccupantes telles que le conditionnement de l'octroi d'un titre de séjour pour motifs familiaux – l'immense majorité des titres délivrés à Mayotte – à une entrée régulière sur le territoire, mais aussi le retrait d'un titre en cours de validité aux parents dont l'enfant constituerait une menace grave à l'ordre public. Il envisage aussi la centralisation des reconnaissances de paternité au seul guichet d'Etat civil de Mamoudzou dans un contexte de suspicion généralisée de fraude. Cet arsenal de mesures qui s'ajouterait à l'inaccessibilité chronique du guichet de la préfecture de Mamoudzou n'a d'autre objet que de réduire à néant tout droit au séjour afin de créer les conditions de l'irrégularité. Il s'agit en réalité d'orchestrer la discontinuité du service public pour pouvoir facilement et massivement expulser les personnes étrangères, boucs émissaires, à qui l'on attribue de tous les maux d'un territoire embourbé dans une stagnation économique et sociale. Plutôt que de s'entêter dans cette vaine criminalisation des personnes étrangères, l'Etat n'aurait-il pas une autre partition à jouer, à la hauteur des attentes et ambitions d'un territoire porteur d'opportunités de développement ?

Nous appelons les sénatrices et sénateurs de ne pas poursuivre ce choix de politiques migratoires répressives qui stigmatisent toujours plus les personnes étrangères et à ne pas valider des dispositions qui manquent leur cible tout en constituant une atteinte grave aux droits humains les plus fondamentaux.

https://www.lacimade.org/presse/limmigration-sujet-central-du-projet-de-loi-de-programmation-pour-la-refondation-de-mayotte-au-detrimement-des-vrais-defis-du-territoire/?utm_source=NL062025&utm_id=NL2025

MONTREUIL

Suspension à Montreuil, du fichage des étrangers en situation régulière

Cette décision intervient quelques semaines seulement après celle du tribunal administratif de Nantes, qui avait déjà jugé illégale une instruction identique émise par le directeur interdépartemental de la police nationale de Loire atlantique. Ce n'est donc plus un incident isolé : c'est une **politique délibérée, assumée et coordonnée**, qui vise à organiser, sous couvert d'ordre public, un **fichage ciblé des personnes étrangères**, indépendamment de toute condamnation et en dehors de tout cadre légal. Le placement en garde à vue est de surcroît censé être couvert par le secret de l'enquête et l'administration préfectorale ne peut pas y accéder.

Ce nouveau revers judiciaire constitue un camouflet cinglant pour le ministre de l'Intérieur, dont l'obsession sécuritaire se manifeste désormais par la mise en place d'une administration parallèle des personnes étrangères, fondée sur la suspicion généralisée et le contournement des garanties les plus élémentaires. Cette dérive a notamment pris corps à travers la circulaire du 28 octobre 2024, qui a donné lieu à des pratiques de fichage illégal. Le ministre ne pouvait ignorer que ce texte ouvrirait la voie à de telles dérives.

Nous demandons **l'arrêt immédiat de tous les dispositifs similaires sur l'ensemble du territoire**. Il est urgent que toutes les données déjà collectées illégalement soient remises à la CNIL, seule instance indépendante à même d'en évaluer la légalité, d'en contrôler la conservation, voire d'en ordonner l'effacement.

Nous alertons : ces dispositifs n'ont sans doute pas été limités à la Loire-

Atlantique ou à la Seine-Saint-Denis. Tout porte à croire que d'autres notes, fiches ou tableaux similaires ont été mis en place ailleurs, dans la plus grande opacité.

Nos organisations restent pleinement mobilisées pour faire respecter l'État de droit. Nous poursuivrons, partout où ce sera nécessaire, notre action en justice pour mettre fin à ces pratiques illégales et discriminatoires. Il est plus que temps que le ministère de l'Intérieur cesse de traiter les personnes étrangères comme des suspects permanents.

https://www.lacimade.org/presse/fichage-des-etrange%c2%b7e%c2%b7s-en-situation-reguliere-apres-nantes-montreuil-suspend-a-son-tour-jusquou-ira-la-politique-de-retailleau/?utm_source=NL062025&utm_id=NL2025

PARIS

Plusieurs familles sans abri s'installent devant la mairie du XI^e de Paris

À l'initiative de l'association d'aide aux migrants Utopia 56, plusieurs dizaines de personnes ont choisi de s'installer devant le parvis de la mairie de 11^{ème} arrondissement de Paris jusqu'à ce qu'une proposition d'hébergement leur soit faite.

« Ces familles sont ballottées d'hébergement d'urgence en hébergement d'urgence, voire de la rue à la rue », a expliqué le coordinateur de l'antenne d'Utopia 56 Paris. « Elles sont ici 250, il y a 17 mineurs isolés et 80 enfants ». « On les héberge depuis plusieurs mois. Sauf qu'en fait on est arrivé au bout de nos capacités, et que ce n'est pas notre rôle. C'est à l'État et aux pouvoirs publics de remplir ces fonctions ». « Donc là, les familles ont demandé un hébergement d'urgence pérenne, durable en Île-de-France, puisque les enfants pour la plupart sont scolarisés ici autour de Paris et que les gens ont un travail ici. Et elles ne partiront d'ici que lorsqu'on leur proposera une solution d'hébergement durable ». L'une des personnes a expliqué « dormir dehors, n'avoir nulle part où aller ». « On a besoin de l'aide de l'État, pour qu'on puisse se sortir de cette condition terrible ».

Evacuation d'un campement de jeunes migrants dans le nord de Paris

Plusieurs dizaines de mineurs isolés étrangers, originaires d'Afrique de l'ouest et subsaharienne, installés le long du canal Saint-Denis dans le nord de Paris, ont été évacués mercredi 11 juin 2025 dans la matinée par les forces de l'ordre, ont confié des associations parisiennes. Dès 7h du matin, des jeunes migrants en recours pour faire reconnaître leur minorité ont plié leurs maigres affaires dans des sacs poubelle siglés de la mairie de Paris avant de quitter les lieux. *"Ce campement, vers le pont de Flandres, non loin du périphérique parisien, existait depuis trois mois, certains occupants étaient auparavant à la Gaité Lyrique", indique le porte-parole de Médecins du monde. "Il y avait environ 200 tentes au total, et je dirais 80 % de mineurs isolés, le reste étaient des adultes. J'ai vu aussi quelques Afghans, des réfugiés statutaires, qui venaient d'autres campements mais qui espéraient une place en hébergement CAES".*

Comme toujours, les conditions de vie, sur un bout de bitume, n'étaient pas simples pour ces adolescents étrangers. À la violence de la rue, s'est aussi ajoutée la proximité avec des consommateurs de drogue dure. Les migrants vivaient à quelques mètres *"d'une grosse scène de consommation de crack de Paris"*. La zone située au nord de Paris, vers le quai de l'Allier, dans le 19^e arrondissement de Paris, est un carrefour bien connu des usagers de crack. *"C'est violent pour les jeunes d'être confrontés à ce monde-là - qui reste un public aussi vulnérable. C'est facile pour personne"*.

Le démantèlement s'est déroulé dans le calme, mis à part *"quelques policiers qui*

ont secoué les tentes pour réveiller les personnes encore endormies", précise le chargé du pôle MNA (mineurs non accompagnés) chez Utopia 56. "Deux cars ont été mis à disposition pour évacuer les personnes qui le souhaitent vers des accueils en région", a indiqué sur place le préfet de la région d'Ile-de-France. « Quelques places dans des établissements spécialisés pour les usagers de drogues sont également proposées », a-t-il ajouté. Mais peu de personnes en ont profité. D'une part parce que les mineurs refusent de quitter la région parisienne où ils attendent généralement leur audience avec un juge pour enfants. "Certains acceptent parfois de partir en région, mais les retours que nous avons sont dramatiques. Les jeunes nous disent qu'ils sont remis à la rue rapidement quand ils se présentent comme mineurs, ou qu'on les presse à déposer une demande d'asile ou à signer des documents disant qu'ils sont majeurs". C'est pas une solution, mais un camouflet", ajoute le porte-parole de Médecins du Monde.

D'autre part, parce que les bus affrétés par la préfecture vont souvent en province, en l'occurrence vers Bordeaux ce mercredi matin. *"Il est impossible pour les adultes qui étaient présents sur ce campement de rester dans un centre en Ile-de-France. Pour rester ici [dans les environs de la capitale] il faut être BPI [réfugié statutaire ou sous protection subsidiaire], avoir un CDI ou un CDD de 9 mois minimum". "Quand on ne remplit pas ces critères, on doit obligatoirement aller en région. C'est un scandale. Imaginez un réfugié qui a réussi à trouver un emploi, mais qui travaille avec un CDD de 6 mois à Paris... Comment fait-il ? Il va à Bordeaux ?"*

Un Afghan réfugié statutaire en France depuis 2018, n'est pas monté dans un bus, mercredi matin. L'homme qui n'a pas d'autre logement promet de revenir ce soir. *"Il y a toujours des camps ici, les autorités ont une obstination à déplacer le problème", réagit encore le porte-parole de Médecin du monde, "Il faut réformer le système d'accueil : déplacer des personnes ne les fera pas disparaître [...] On vient emme*** des étrangers qui veulent un toit sur des détails comme la durée de leur CDD".*

Depuis des années, les associations et les militants dénoncent les politiques des gouvernements successifs qui empêchent la formation de campements de migrants partout sur le territoire national. Une stratégie qui a pour conséquences d'invisibiliser les exilés et de rendre le travail des ONG plus compliqué. Les migrants étant éparpillés partout, il est difficile pour les humanitaires d'effectuer un suivi et de repérer les cas les plus vulnérables.

PAU

Un laotien poignardé

Samedi 14 juin 2025, vers 11 heures, un homme a reçu trois coups de couteau au torse et à la gorge. La victime a été opérée avec succès à l'hôpital de Pau. Il s'agit d'un militant politique laotien *« connu pour avoir dénoncé le rôle de la corruption dans l'effondrement d'un barrage au Laos à l'été 2018 », selon Le Monde*, qui a obtenu l'asile en France en 2022. D'après la fondation Manushya, ONG féministe de défense des droits humains, le jour de l'attaque, l'homme avait rendez-vous avec une autre militante politique du Laos. Ils se sont retrouvés vers 10h à Pau. Vers 11h, un homme est arrivé près d'eux et l'a poignardé. *"Cette rencontre entre deux figures emblématiques de la résistance pacifique dérange profondément un régime autoritaire comme le Laos", a réagi une Laotienne naturalisée Française, fondatrice de la fondation Manushya. « Pour nous c'est une attaque au couteau contre Joseph, en plein jour, sans vil ni altercation. Ça ne peut être qu'une tentative d'assassinat ciblé, ce n'est pas quelqu'un qui a essayé de lui voler son sac ou qui est raciste anti-asiatique".*

Le ministère des Affaires étrangères est averti pour que la police et le système judiciaire soient avisés du contexte, selon la fondation Manushya. Elle a livré des nouvelles

de la victime : *"Je suis en contact constant avec Joseph qui est vraiment mal en point à l'hôpital, en état de choc."* *"La police est informée qu'il est un dissident politique laotien et qu'il est une figure publique emblématique qui fait très peur au gouvernement laotien. Pour moi, il est important de dire que le Laos agit comme une petite Corée du Nord. Les militants sont arrêtés, torturés, emprisonnés pour un simple post Facebook. Ceux qui s'exilent comme Joseph sont traqués, intimidés, agressés et parfois tués. La France et les démocraties européennes doivent réagir et elles ont le devoir de protéger les réfugiés politiques et d'enquêter sur les actes de violence perpétrés sur leur sol."*

Un homme a été placé en garde à vue et il s'agirait de l'auteur présumé des coups de couteau, selon le parquet de Pau ce mercredi matin, 18 juin 2025. L'arrestation du suspect a eu lieu à Nîmes après que l'homme a été identifié grâce aux caméras de vidéosurveillance de la ville. Dans un premier temps, il s'était réfugié dans un hébergement à Pau avant de se rendre dans le Gard. Trois autres personnes *"dont l'éventuelle implication dans les faits devra être éclaircies"* ont également été interpellées et placées en garde à vue, a ajouté le procureur de Pau. Depuis le début de cette affaire et encore, le parquet appelle à la prudence et ne donne pas de détails sur le mobile de l'attaque.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/j-ai-entendu-un-couple-criait-a-l-aide-un-riverain-temoigne-apres-l-agression-au-couteau-boulevard-des-pyrenees-a-pau-9089165>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/pau-l-auteur-de-l-agression-au-couteau-boulevard-des-pyrenees-est-toujours-en-fuite-7221363>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/l-homme-poignarde-sur-le-boulevard-des-pyrenees-a-pau-est-un-dissident-politique-originaire-du-laos-4334546>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/tentative-d-assassinat-d-un-militant-politique-laotien-a-pau-l-auteur-presume-des-coups-de-couteau-interpelle-7584937>

RENNES

Le bonheur d'une réfugiée somalienne

"Depuis un mois, j'ai un lit confortable et une famille, c'est devenu ma sœur". C'est par ces mots que la somalienne décrit la Rennaise de 31 ans qui l'héberge. *"Tout se passe très bien"*, ajoute la Somalienne de 33 ans réfugiée et en situation régulière depuis 2023, un grand sourire aux lèvres. Lorsqu'elle est arrivée sur le territoire dans l'idée d'aider sa mère malade restée en Somalie, elle devait attendre trois ans pour espérer obtenir un logement social. Grâce à l'antenne rennaise de l'association "J'accueille", qui aide à l'insertion de réfugiées, elle a trouvé plus qu'un lit.

Au départ, la rennaise a eu envie d'aider, inspirée par une voisine, qui elle-même accueillait des mineurs isolés : *"Quand le dernier mineur est parti, je me suis dit : pourquoi pas moi ?"*, se souvient-elle. *"Et puis, j'ai appris avec "J'accueille" qu'il était possible de proposer son logement même en étant locataire. Je ne pensais pas !"*. Le fait d'avoir une chambre vide dans son appartement de 80 m² lui a aussi fait sauter le pas. Alors, elle est entrée en contact avec "J'accueille" et a rencontré la Somalienne. *"La première fois, on a discuté dans les locaux de l'association et puis ensuite chez moi". "On a parlé de ce qu'on aimait faire, de ce qu'on aimait manger. Et puis surtout, je lui ai montré mon chien, un Shar-Pei, et mon chat pour savoir si elle était à l'aise avec les bêtes !"* Le test a visiblement bien fonctionné, *"seuls les ronflements du chien me dérangent" !*

Des échanges sous le regard d'une salariée de l'association : *"Je savais que ça allait matcher. Il n'y a qu'à voir son sourire aujourd'hui"*, se réjouit-elle. **"J'accueille"** est présente tout le temps pour les questions, les doutes et l'accompagnement. Pour les deux femmes, tout se passe bien : *"J'ai huit heures de cours de français par jour et je fais aussi une*

formation pour devenir aide à la personne", s'enthousiasme la Somalienne. "On joue aux jeux de société, on fait des promenades ensemble. On a des modes de vie similaires", complète la rennaise. Côté financier, cette dernière prend tout en charge. L'association peut demander au réfugié de participer aux charges (électricité et eau par exemple). Concernant le "bail", ils restent minimum trois mois, avec une possibilité de prolonger jusqu'à 11 mois.

L'association "J'accueille" gère en ce moment dix cohabitations sur Rennes et ses alentours. La liste d'attente est restreinte à 10 réfugiés en demande de logement. Il y en a plus à prendre en charge : *"Les personnes réfugiées à Rennes sont pour la plupart dehors donc il y a une gros sujet sur l'hébergement. Des personnes avec des protections internationales sont à la rue et c'est déplorable"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/elle-est-devenue-ma-soeur-le-bonheur-de-decqua-refugiee-somalienne-qui-vit-chey-jay-une-rennaise-5644488>

Mais vendredi 20 juin 2025, journée mondiale des Réfugiés, près de 300 personnes migrantes vivent à la rue, dans des parcs ou écoles à Rennes (Ille-et-Vilaine). La mairie cherche des solutions et des associations se mobilisent pour leur venir en aide.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/a-rennes-pres-de-300-personnes-migrantes-vivent-a-la-rue-dont-une-centaine-denfants-e6d6f7b4-4b76-11f0-a713-dacef56bef5e>

Un rassemblement devant la préfecture en soutien aux personnes sans-papiers

Mercredi 11 juin 2025, une vingtaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, pour dénoncer les politiques migratoires et les conditions « *d'accueil* » des personnes étrangères. Avec dans leur ligne de mire, notamment, les circulaires du ministre de l'Intérieur, qui restreignent les conditions de régularisation. « On assiste à un durcissement des conditions d'obtention des papiers, et pour obtenir la nationalité ça devient de plus en plus compliqué », confie une bénévole membre du Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes, qui se désole de voir les Obligations de quitter le territoire français (OQTF) se systématiser. « *Et ça devient de plus en plus compliqué d'avoir des échanges avec les services préfectoraux, on a de moins en moins de portes d'entrées, ajoute la bénévole. Mais fort heureusement, on a beaucoup de groupes qui sont prêts à se mobiliser* ». Une manifestation devrait se tenir à Rennes, le 28 juin 2025.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/a-rennes-un-rassemblement-devant-la-prefecture-en-soutien-aux-personnes-sans-papiers-56cd5626-46e5-11f0-bc2b-268166a33be9>

MANCHE

Des policiers poursuivent les personnes en mer

Des images ont été tournées vendredi 13 juin 2025. Il était 4h30 du matin sur la plage de Gravelines, à 20km de Calais, lorsqu'un groupe de personnes est entré dans l'eau pour tenter de monter à bord d'une embarcation à destination du Royaume-Uni. Cette scène intervient alors que, depuis plusieurs semaines, le Royaume-Uni accentue la pression sur la France pour qu'elle intensifie la répression. Londres souhaite notamment que les autorités françaises interviennent en mer pour empêcher les traversées. Jusqu'à présent, malgré de nombreuses dérives, **les policiers sont censés se limiter à intervenir sur les plages** pour empêcher les départs. Une fois les personnes à l'eau, **c'est le principe de sauvetage qui doit primer**. C'est la première fois que nous sommes témoins d'une scène où **plusieurs policiers, armés de boucliers et de matraques, s'avancent dans l'eau jusqu'à la taille**. À proximité de l'embarcation, on voit l'un d'eux utiliser une bombe lacrymogène en direction des

passagers, parmi lesquels se trouvaient des enfants.

Jusqu'à présent, de nombreux témoignages faisaient déjà état de policiers crevant des embarcations au bord de l'eau, ou lançant des grenades lacrymogènes alors que les passagers étaient embarqués. Mais les images de la semaine dernière révèlent **une nouvelle escalade**. À la suite de cette intervention, une quinzaine de personnes ont été contraintes de revenir sur la plage, où elles ont été abandonnées, trempées. Les autres ont poursuivi leur route et sont arrivées au Royaume-Uni.

Un signalement sur ces faits a été adressé à la Défenseure des droits, et nous évaluons toutes les possibilités de poursuites pénales. À ce jour, si la France n'a pas annoncé de changement officiel de doctrine, il est impératif de s'opposer fermement à l'autorisation de telles pratiques qui mettraient en danger des milliers de personnes. **Depuis le renforcement massif des moyens policiers il y a deux ans, au moins 65 personnes ont perdu la vie à moins de 300 mètres du rivage, contre cinq sur les cinq années précédentes.** Les mouvements de panique lors de l'embarquement sont devenus l'une des premières causes de décès.

<https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/QRdtxNLU2yOS>

Plus de 1 000 personnes arrivées au royaume uni samedi 21 juin 2025

Entre vendredi et samedi, plus de 1 000 personnes sont parvenues à atteindre les eaux britanniques, selon les chiffres officiels britanniques : 437 à bord de sept bateaux vendredi et 583 à bord de huit embarcations samedi. Soit une moyenne de 68 personnes par embarcation. Depuis le 1er janvier, plus de 18 000 personnes ont traversé la Manche à bord de "small boats", d'après les autorités britanniques, dont plus de 3 500 depuis le 11 juin, à la faveur d'une fenêtre météorologique favorable d'une dizaine de jours.

Plus d'une centaine de migrants secourus

Plusieurs opérations de sauvetage survenues dans la Manche entre jeudi 12 juin et samedi 14 juin 2025 ont permis de sauver plus d'une centaine de migrants tentant de rejoindre le Royaume-Uni à bord d'embarcations clandestines.

Une embarcation de 76 migrants partie de Audresselle (au nord de Boulogne sur mer) a été interceptée dans la nuit de vendredi à samedi. Quatre migrants ont pu être récupérés pour être déposés à Calais et pris en charge. Les autres passagers ont poursuivi leur traversée. *"Compte tenu des risques de chute à la mer ou de blessures encourues par les personnes dans l'hypothèse d'une intervention contrainte des moyens de secours français, le choix est fait de les laisser poursuivre, tout en assurant un suivi de leur traversée".*

La veille et l'avant-veille, d'autres opérations s'étaient enchaînées. L'une d'elles s'est déroulée

Vendredi, sur un bateau qui prenait l'eau, au large de Dunkerque, un patrouilleur de service public a récupéré à son bord 63 personnes, 16 autres ont d'abord refusé d'être secourus bien que leur canot pneumatique continua à se dégonfler. Deux autres navires ont pu les prendre en charge et les ramener sur les côtes françaises.

Neuf autres passagers d'une embarcation ont été secourus le même soir à Équihen-Plage.

Dans la soirée du jeudi, *"une embarcation flottante mais sans moteur"* a été repérée à la dérive du côté de la Pointe aux Oies, les trois personnes qui se trouvaient à bord ont été récupérées.

Les secours ont dû composer avec une météo défavorable : le département du Pas-de-Calais était classé en vigilance orange aux orages. La dégradation des conditions météorologiques renforçait les craintes autour de la sécurité des passagers de ces embarcations de fortune.

Du côté des autorités britanniques, le Home office a recensé 919 migrants ayant traversé la Manche vendredi 13 juin 2025, sur 14 embarcations distinctes. Malgré les mesures dissuasives et répressives mises en place par Londres et Paris pour enrayer l'immigration irrégulière, A la date du 16 juin, plus de 16 000 personnes sont arrivées irrégulièrement en Angleterre depuis début 2025.

La hausse des traversées de la Manche entraîne aussi une nette augmentation des naufrages et autres accidents mortels. Depuis le début de l'année, au moins 15 personnes sont mortes lors de ces traversées selon les chiffres officiels.

78 personnes secourues et 3 blessés au large de Malo-les-Bains

Une grosse opération de secours s'est déroulée mercredi matin 18 juin 2025 au large de Malo-les-Bains. Vers 5h du matin, une embarcation de migrants tentant de rejoindre l'Angleterre s'est disloquée en mer, au milieu des bancs de sable. Le bateau de fortune a coulé, et 78 personnes sont tombées à l'eau. Elles ont été secourues par la SNSM de Dunkerque.

Parmi les naufragés, des familles entières, beaucoup de femmes et d'enfants, principalement originaires d'Irak et d'Afrique de l'Est. Trois personnes blessées ont été soignées par un bénévole médecin de la SNSM avant d'être transportées à l'hôpital. Deux d'entre eux étaient en hypothermie sévère. Le troisième homme souffrait d'une hémorragie à la jambe. L'ensemble des naufragés ont été ramenés au port de Dunkerque avant d'être pris en charge par les secours à terre. L'hélicoptère de la Marine nationale a survolé la zone afin de rechercher d'éventuels naufragés.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/trois-blesses-et-78-personnes-secourues-apres-le-naufrage-d-une-embarcation-de-migrants-au-large-de-malo-les-bains-6161290>

MEDITERRANEE

JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES : UN FILM, SAVE OUR SOULS, PROJETE DANS 100 SALLES

«Les sauveteurs en mer sauvent aussi notre dignité européenne et notre humanité»

Le documentariste Jean-Baptiste Bonnet a passé six semaines sur l'*Ocean Viking*, le bateau de l'association SOS Méditerranée. Il en a tiré un film, *Save Our Souls*, qui sera projeté ce vendredi 20 juin au cinéma à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. Entretien.

Entretien réalisé par Smila Thorin <https://www.rfi.fr/fr/culture/20250619-journ%C3%A9e-mondiale-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-les-sauveteurs-en-mer-sauvent-aussi-notre-dignit%C3%A9-europ%C3%A9enne-et-notre-humanit%C3%A9>

Chaque année depuis 2001, le 20 juin marque la Journée mondiale des réfugiés.

Elle vise à **rendre hommage aux personnes qui ont été forcées de fuir**. En ce 20 juin 2025, qui coïncide avec les dix ans de SOS Méditerranée, l'association et AndanaFilms organisent un événement exceptionnel : la projection simultanée dans plus de 100 salles de cinéma en France, Suisse et Belgique de *Save Our Souls*. Pour ce documentaire, Jean-Baptiste Bonnet s'est embarqué pendant six semaines à bord de l'*Ocean Viking*, le navire de sauvetage de l'association. Ce film témoignage, sélectionné dans différents festivals de documentaire comme Nyon, Lussas ou Amsterdam, sera diffusé sur France 2 dans les mois qui viennent.

RFI : Vous avez réalisé le documentaire *Save Our Souls* (« Sauvez nos âmes » en français) à bord de l'Ocean Viking. Le documentaire retrace le sauvetage des réfugiés retrouvés sur une embarcation précaire au large de la Libye et suit leur voyage jusqu'aux côtes de l'Italie. Combien de temps avez-vous passé à bord ? Et pourquoi avez-vous choisi de garder les images de cet unique sauvetage pour votre film ? Film où le spectateur ne quitte pratiquement pas les ponts du bateau.

Jean-Baptiste Bonnet : J'ai passé six semaines à bord du bateau, une mission complète de SOS Méditerranée, entre la fin février et le début avril 2023. C'est vrai qu'habituellement, durant une mission de SOS Méditerranée, il y a plusieurs rotations. C'est-à-dire qu'il y a plusieurs allers-retours entre l'Italie et la zone de sauvetage au large de la Libye. Il y a la plupart du temps plusieurs sauvetages, mais pas lors de la mission que j'ai filmée. Il n'y a eu qu'un seul sauvetage. Je ne me suis pas posé la question de savoir si j'allais en garder un seul ou plusieurs en montage puisque le film retranscrit plutôt fidèlement le déroulé de la mission, avec ce sauvetage qui est intervenu le 1^{er} avril, dans le dernier tiers du temps de la mission.

Pourquoi avoir choisi cette étape particulière du périple des naufragés qui souvent viennent de bien plus loin que la Libye ? Et leur parcours s'arrête bien après, après des déboires judiciaires. Pourquoi avoir choisi cette étape sur le bateau en particulier ?

Je suis parti de l'hypothèse que le temps à bord, qui est toujours un temps restreint, plus ou moins long – cinq, six jours dans mon cas, est une forme de respiration dans le parcours des rescapés. C'est la première fois dans leur parcours qu'ils vont pouvoir être dans un lieu sûr. Dans un lieu où ils vont pouvoir être en sécurité et entourés par une équipe qui est là pour les protéger et les écouter. Ce qui m'intéressait, c'était de me focaliser sur la relation qui pouvait se nouer dans ce temps relativement court entre les rescapés et les sauveteurs.

D'un point de vue plus symbolique, j'étais parti de l'idée que le bateau était une forme d'utopie, un lieu justement où la relation et la sécurité étaient possibles. Alors même que, évidemment, en Libye, il n'est pas question de sécurité. Et j'ai envie de dire qu'en Europe, il n'est pas question de relation puisque ce sont des populations souvent marginalisées, dont la marginalisation provoque aussi l'insécurité.

Vous avez parlé d'aventure humaine. Est-ce en lien avec ce titre, *Save Our Souls* ? Comment les sauveteurs en mer de ce bateau arrivent-ils à sauver plus que les corps des réfugiés ? Comment sauve-t-on la dignité humaine ou l'honneur ?

D'une part, sur le titre, je l'ai toujours entendu comme une réciprocité. C'est-à-dire, certes, il y a des vies qui sont sauvées, mais je pense que les sauveteurs, quelque part, se sauvent eux-mêmes en faisant ce métier. Et sauvent aussi une partie de notre humanité, une partie de notre dignité européenne que les États européens ne garantissent pas puisque les Européens ne font pas ce travail de sauvetage. Le bateau est un lieu de sécurité, un lieu d'écoute. C'est le lieu où les rescapés peuvent aussi, après leur arrivée sur le bateau, retrouver une forme de dignité, tout simplement parce qu'on leur donne une place, on les écoute, on

partage du temps avec eux, on les considère comme des alter ego.

Vous aviez choisi de ne pas avoir recours au doublage, mais de simplement sous-titrer les langues parlées à bord : somali, anglais, arabe, français. Ces langues ont-elles dans votre film une importance particulière ? L'absence de narration, de voix off, est-ce aussi une manière de faire entendre les voix des réfugiés ?

Absolument. Il n'a jamais été question de doublage ni de voix off. Je fais absolument confiance en la force du cinéma direct. C'est ce documentaire que j'aime et que je pratique. Tout l'enjeu était justement de laisser des temps longs au montage pour que les rescapés puissent avoir la parole. Mais aussi donner leur parole et pour pouvoir l'enregistrer, capter ces moments d'échanges entre les rescapés et les sauveteurs dans lesquels, pour la première fois, des fragments d'histoire, des fragments du parcours d'exil se racontent.

Évidemment, la pluralité des langues à bord raconte énormément de choses. D'abord, l'équipage est absolument pan-européen. Il y a des membres de l'équipage qui viennent de tous les pays d'Europe, mais aussi de Tunisie, de Palestine, du Maroc. Il y a cette multiplicité de langues, d'histoires, de cultures qui coexistent à bord et qui accueillent cette autre multiplicité d'histoires et de cultures. Beaucoup de langues se traduisent dans une forme d'anglais assez sommaire. Mais moi, j'étais heureux de pouvoir entendre des langues natives de certains rescapés. Comme le somali, justement, même si l'arabe était généralement parlé à bord aussi.

<https://www.rfi.fr/fr/culture/20250619-journ%C3%A9e-mondiale-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-les-sauveteurs-en-mer-sauvent-aussi-notre-dignit%C3%A9-europ%C3%A9enne-et-notre-humanit%C3%A9>

LA CEDH DEBOUTE DES MIGRANTS QUI AVAIENT PORTE PLAINTÉ CONTRE L'ITALIE

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a déclaré jeudi 12 juin 2025 qu'une plainte de migrants accusant l'Italie de les avoir refoulés "*par procuration*" vers la Libye lors d'un sauvetage en mer en 2017 était irrecevable.

L'affaire remonte à mai 2018 quand dix-sept requérants, originaires du Nigeria et du Ghana, avaient saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour se plaindre de leurs conditions de sauvetage au large de la Libye quelques mois plus tôt, en novembre 2017. Ces dix-sept personnes faisaient alors partie d'un groupe d'environ 150 migrants entassés dans un canot pneumatique au milieu de la mer Méditerranée, au large de la Libye. Leur présence est signalée au Centre de coordination et de sauvetage maritime de Rome (MRCC) - qui lance alors un appel aux navires à proximité afin de leur porter secours, comme le droit maritime le préconise.

Parmi ces navires, un bateau libyen, le Ras Jadir, recueille environ 45 personnes, dont deux des requérants. "*Ils auraient été attachés, frappés et menacés ; ils auraient été emmenés dans un camp de détention à Tadjourah, en Libye, où ils auraient subi de mauvais traitements et des violences*", comme le rappelle la CEDH. Les plaignants ont dénoncé une pratique de "*refoulements par procuration*" qui serait mise en œuvre par l'Italie avec l'aval de l'Union européenne "*et par laquelle l'Italie exposerait des milliers de migrants à un risque de soumission à des traitement inhumains et dégradants*", en retournant en Libye.

Deux requérants ont également dénoncé le décès de leurs enfants survenu lors du naufrage du canot, provoqué par l'arrivée du Ras Jadir. Les migrants estiment que l'Italie aurait dû les prendre en charge et les ramener sur le sol européen. Mais les juges de Strasbourg ont estimé que le sauvetage s'était déroulé dans les eaux internationales et que la zone n'était pas *"de facto sous le contrôle effectif de l'Italie"*. *"Le commandant et l'équipage du navire libyen ont agi de manière autonome"*, et rien ne permet de considérer que le Centre de sauvetage de Rome avait *"un contrôle sur l'équipage de ce navire et était en mesure d'influer, d'une manière ou d'une autre, sur son comportement"*, ont-ils estimé. *"La Cour conclut que les requérants ne relevaient pas de la juridiction de l'Italie [...] La requête doit être déclarée irrecevable"*.

La CEDH sous le feu des critiques

L'arrêt de la Cour survient alors que la CEDH a essuyé le mois dernier des critiques de l'Italie et de huit autres pays européens au sujet de l'immigration. Une lettre ouverte a été diffusée à la suite d'une rencontre à Rome entre la chef du gouvernement et la Première ministre danoise, toutes deux ayant des positions très fermes sur l'immigration. Elle a été également signée par les dirigeants de l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la République tchèque. Ils sont d'avis qu'il est *"nécessaire d'entamer une discussion sur la manière dont les conventions internationales [CEDH] répondent aux défis [migratoires] auxquels nous faisons face aujourd'hui"*.

En réaction, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, avait jugé *"fondamental"* de *"maintenir l'indépendance et l'impartialité de la Cour"* face aux *"pressions politiques"*. La CEDH a pour mission de faire respecter la Convention européenne des droits de l'homme dans les 46 pays membres du Conseil de l'Europe.

En janvier, dans un jugement inédit, le CEDH avait condamné la Grèce pour refoulement illégal de migrants, une pratique contraire au droit international et à la convention de Genève relative au statut des réfugiés.

La Belgique, quant à elle, a été épinglée en septembre 2024 par le Conseil de l'Europe pour son non-accueil de demandeurs d'asile. Bruxelles a été sommée d'augmenter la capacité de son réseau d'accueil car elle ne respecte pas les décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme. En 2023, le CSDH avait condamné l'Etat belge après la plainte d'un demandeur d'asile guinéen. Celui-ci n'avait pas pu obtenir de place d'hébergement auprès des autorités, et a été contraint de dormir dehors pendant plus de quatre mois.

Plus de 10 500 migrants interceptés en mer par les garde-côtes libyens depuis 2025

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM), 10 634 exilés ont été arrêtés par les forces maritimes libyennes entre le 1er janvier et le 14 juin 2025 en Méditerranée centrale, dans leur tentative de rejoindre les côtes européennes. Un tiers de plus qu'en 2024. 9 000 personnes interceptées sont des hommes, 1 000 des femmes et 360 des enfants. La totalité des personnes qui tentent la traversée, depuis les plages libyennes, embarquent, sur des canots vétustes en bois, en fibre de verre ou en métal, complètement inadaptés à de tels trajets en mer. Ils sont généralement arrêtés dans les eaux territoriales libyennes ou dans les eaux internationales – avec le soutien de l'Union européenne (UE).

Depuis 2017, en effet, un accord Libye-Italie soutenu par l'UE autorise Tripoli à prendre en charge la coordination des sauvetages en Méditerranée centrale (tâche qui incombait auparavant à l'Italie ou à Malte). L'Italie équipe et forme les libyens ; l'UE finance et apporte une aide logistique. Le but : "*endiguer*" les arrivées de migrants en Europe. La Libye est autorisée à arrêter les embarcations de migrants qui partent de ses côtes : arrestations en pleine mer maintes fois dénoncées par les ONG, rapportant des faits de violences (usage d'armes , de bâtons...) sur les exilés, et des intimidations envers les humanitaires qui mènent des sauvetages dans les eaux internationales. Interruption de secours venant d'ONG par l'intervention d'autorités libyennes. Surtout, les exilés, ramenés contre leur gré en Libye, se retrouvent quasi-systématiquement en prison où ils sont soumis à des traitements inhumains (tortures, passages à tabac, humiliations, viols, voire assassinats) dans ces centres de détention officiels - et officieux.

Malgré les enquêtes médiatiques sur le comportement des autorités libyennes et les multiples condamnations des ONG, l'UE n'est jamais revenue sur cet accord. Pire, ce dernier fait des émules : la Grèce envisage d'en faire autant avec la Libye.

FRONTIERE FRANCE - ITALIE

Dix ans de contrôle à la frontière franco-italienne : une "*mise en danger*" constante

Une centaine de personnes était rassemblée dimanche 15 juin 2025, à l'appel d'Amnesty International, pour mettre en lumière les violations des droits des exilés depuis le rétablissement des contrôles entre la France et l'Italie. Depuis dix ans, le rétablissement de ces contrôles a engendré des formes de "*mise en danger*" et de "*contrôles discriminatoires*", **sans faire baisser les arrivées** puisque celles-ci repartent à la hausse ces dernières semaines.

"Nous profitons de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin pour commémorer les dix ans de la fermeture des frontières et dénoncer les violations des droits des personnes migrantes, leur mise en danger et les contrôles discriminatoires", introduit la représentante d'Amnesty International dans les Alpes-Maritimes. Il y a dix ans, en juin 2015, les autorités commençaient à instaurer un contrôle systématique à la frontière franco-italienne - dont la légalité, déjà à l'époque était contestée.

Cette réintroduction du contrôle aux frontières intérieures a été officialisée en novembre 2015, initialement dans l'optique de la COP21 qui se tenait cette année-là. Puis, au motif des attentats du 13 novembre 2015. Depuis lors, la France reconduit ce dispositif tous les six mois. Pour rappel, ce type de contrôle est autorisé par le code Schengen "*en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure d'un État*".

Le 7 mars 2025, le Conseil d'Etat a jugé que ces contrôles étaient bien conformes au nouveau règlement Schengen et proportionnés face aux menaces pesant sur la France. Les contrôles sont actuellement en vigueur jusqu'au 31 octobre 2025.

"Grâce à la pression que nous avons exercée, nous avons obtenu des avancées, notamment pour les mineurs non accompagnés qui ne sont plus renvoyés systématiquement en Italie mais, quand leur minorité est reconnue par la police aux frontières, remis à l'Aide sociale à l'enfance". "Récemment, nous avons pu observer aussi que certains migrants étaient

relâchés avec une convocation pour se rendre à la plate-forme des demandeurs d'asile à Nice".

L'une de ces avancées avait été obtenue sur le plan juridique. Le 2 février 2024, le Conseil d'Etat avait annulé un article du code des étrangers (Ceseda) qui permettait aux forces de l'ordre de prononcer des refus d'entrée aux étrangers arrivés aux frontières françaises en situation irrégulière, sans leur laisser la possibilité de demander l'asile. Le Conseil d'Etat s'était alors appuyé sur un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de septembre 2023 : selon les juges européens, la France était jusque-là dans l'illégalité et devait se conformer à la directive "*retour*" qui prévaut en UE.

Mais ce répit a été de courte durée. Avec l'application du nouveau code Schengen, les règles changent. Cette révision publiée en mai 2024 renforce la possibilité de contrôles aux frontières intérieures. Auparavant d'une durée maximum de deux ans, ceux-ci peuvent désormais s'étendre sur une période de trois ans. Surtout : le nouveau code prévoit une procédure de "*transfert*" autorisant un Etat membre à renvoyer une personne arrêtée dans la zone frontalière vers l'Etat membre d'où elle provient. À la condition que ces transferts s'opèrent dans le cadre d'une coopération bilatérale.

Sur le terrain franco-italien, les associations constatent que, depuis l'hiver dernier, les refoulements ont repris. "*On a recueilli plusieurs témoignages de personnes qui ont exprimé leur volonté de demander l'asile mais soit elles ont été totalement ignorées, soit les conditions d'entretien étaient inadaptées, parfois sans interprète*", détaillait alors la coordinatrice du programme Migration frontière transalpine à Médecins du Monde.

Ces contrôles constants, ainsi que la récente reprise des **refoulements, n'empêchent pas les arrivées. Bien au contraire** : ces dernières semaines, les associations constatent une hausse importante de celles-ci. Côté italien, quelque 1 687 passages ont été recensés par le refuge Fraternita Massi sur la commune italienne de Oulx au mois de mai, contre 369 en 2024. Soit une augmentation de 357 % sur un an. En 2023, le refuge avait enregistré 876 arrivées à la même période.

Côté français, la préfecture des Hautes-Alpes affirme qu'au mois de mai, "*1 004 ESI [étrangers en situation irrégulière, ndlr] dont 425 majeurs et 579 MNA [Mineurs non-accompagnés] ont été interpellés*" à la frontière, contre 291 l'année dernière à la même période. Depuis le début de l'année, la préfecture décompte 1 437 majeurs et 1 197 "*individus se déclarant mineurs non accompagnés*" interpellés à la frontière, soit au total 2 634 interceptions.

Ces arrivées satureront les rares places d'accueil disponibles. Au niveau du point de passage du col de Montgenèvre, ces places se concentrent pour la plupart aux Terrasses Solidaires de Briançon. "*On a accueilli deux fois plus de personnes au premier trimestre 2025 qu'à la même période l'année dernière*", relève le chargé de communication à l'association Refuges Solidaires qui gère l'accueil des exilés.

Pour rappel, sur toute l'année 2024 dans les Alpes-Maritimes, 15 000 personnes en situation irrégulière avaient été interpellées le long des 100 kilomètres de frontière avec l'Italie. Un chiffre en large baisse par rapport à l'année précédente, puisque 42 000 personnes avaient été interpellées en 2023, toujours selon la préfecture.

Face à cette situation compliquée, des militants se sont rassemblés dimanche dans la ville frontalière de Vintimille (Italie), à l'appel d'Amnesty International, pour dénoncer les violations de droits dont sont victimes les exilés depuis la "*fermeture des frontières*" de 2015. Ce rassemblement s'est tenu au niveau du mémorial créé fin 2022 par des citoyens solidaires au niveau du pont Saint-Ludovic, face à la mer. Ce pont marque la frontière entre l'Italie et la

France : Vintimille d'un côté, Menton de l'autre. Une première stèle y avait été déposée pour Ahmed Zia Safi, âgé de 16 ans, renversé sur l'autoroute non loin de là, le 7 novembre 2022. Quarante-huit personnes sont décédées entre 2016 et 2025, selon une base de données de citoyens solidaires et de chercheurs. Elles venaient d'Érythrée, du Soudan, de Libye, du Tchad, du Népal, du Bangladesh ou encore d'Afghanistan. Les plus jeunes avaient 16 ans.

La région la plus mortifère est celle de ce passage Vintimille-Menton. Face aux contrôles quasi systématiques dans les trains entre ces deux villes, les exilés tentent des voies alternatives dangereuses. Par exemple, la marche le long de la voie ferrée, de l'autoroute ; ou, la montée dans des camions. Mais aussi le passage par la montagne : entre 7 et 10 heures de marche - si l'on ne se perd pas -, sur des chemins escarpés. Le surnom de cette voie-là dit toute sa dangerosité : "Le sentier de la mort".

UNION EUROPÉENNE

DECONSTRUIRE LE MYTHE DES PAYS « SÛRS » DANS LA POLITIQUE DE RETOUR DE L'UE

En cette journée mondiale des réfugiés, nous saluons et rendons hommage à la résilience de toutes les personnes contraintes de fuir leur pays, leur famille, leur environnement, pour échapper aux conflits, à la précarité, aux persécutions politiques ou aux catastrophes climatiques. Mais cette solidarité ne se réduit pas à une seule date. Elle doit être constante, active et concrète.

La proposition législative de la Commission européenne, en avril 2025, d'inscrire **l'Égypte, la Tunisie et la Turquie** sur la liste des « pays d'origine sûrs »

constitue une grave menace pour les droits des personnes exilées. Elle ouvre la voie à des procédures d'asile accélérées pour les ressortissants de ces pays, aux frontières ou dans les zones de transit, qui limitent les garanties procédurales et imposent une charge de la preuve plus élevée aux demandeurs pour réfuter la présomption de sécurité. Dans le même ordre d'idées, la Commission propose une révision du concept de « *pays tiers sûr* ». Si ces modifications législatives proposées sont mises en œuvre, les personnes en migration pourraient alors être expulsées vers des pays où elles ont simplement transité, ou même où elles n'ont jamais mis les pieds, à condition qu'il existe un accord, même informel, acceptant le pays en question à évaluer les demandes de protection. Les recours contre ces décisions de retour n'auront plus d'effet suspensif automatique. Dans l'ensemble, ces mesures augmentent le risque d'expulsion sans une évaluation complète, individuelle et significative des demandes d'asile ou des mesures de protection.

Pour dénoncer ces dernières propositions anti-immigration et criminalisantes, EuroMed Droits, en partenariat avec 14 associations publient trois fiches d'information spécifiques à chaque pays documentant les violences et les violations des droits de l'homme subies en Égypte, en Tunisie et en Turquie. Alors que la Commission propose de les désigner comme « *sûrs* » sur le papier, nous démontrons comment ces pays bafouent les droits et sont, en réalité, dangereux tant pour leurs citoyens que pour les personnes en migration.

Face à cette réalité, EuroMed Droits, ses membres et ses partenaires, réaffirment leur ferme opposition au concepts de « *pays d'origine sûrs* » et de « *pays tiers sûrs* », qui vont

à l'encontre des droits fondamentaux et des valeurs proclamés et prétendument défendus par l'Union européenne. Si l'UE veut vraiment défendre les droits de l'Homme, elle doit renoncer à des politiques attentatoires aux droits, mortifères et discriminatoires, qu'il s'agisse d'une liste de « *pays sûrs* », de concepts erronés de « *sécurité* » ou de tout instrument visant à externaliser ses responsabilités en matière de protection internationale.

https://migreurop.org/article3432.html?lang_article=fr

Rappels et définition de : pays d'origine sûr et pays tiers sûr

L'admission en France d'un étranger qui demande à bénéficier de l'asile peut être refusée, entre autres, si cet étranger a la nationalité d'un pays considéré comme un « pays d'origine sûr », c'est-à-dire d'un pays qui veille au respect des principes de la liberté, de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_d%27origine_s%C3%BBrs_en_droit_fran%C3%A7ais_de_l%27asile

En droit d'asile européen, un **pays d'origine sûr** est le nom donné aux pays dont les ressortissants ne peuvent théoriquement pas bénéficier du statut de réfugié. Un pays est dit sûr lorsque : 1) il dispose d'un système démocratique ; 2) il n'y a pas de torture ; 3) il n'y a pas de persécution, de traitement ou de punition inhumains ou dégradant ; 4) il n'y a pas de menace de violence ; 5) il n'y a pas de conflit armé.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_d%27origine_s%C3%BBrs

Le concept de « **pays tiers sûr** » permet de déclarer irrecevable la demande d'asile d'une personne qui aurait transité par un pays tiers à l'Union européenne – et considéré comme sûr - en la redirigeant vers ce pays. *« L'introduction de ce concept dans le droit français marque la volonté des pouvoirs publics de vider le droit d'asile de sa substance. Il est indispensable d'y renoncer car il est en contradiction radicale avec l'attachement proclamé en France au droit d'asile. En effet, par son utilisation, on ne protège plus la personne et on n'examine plus ses craintes de persécution mais son itinéraire et les conditions de protection dans le pays par lequel elle a transité. La logique est inversée puisque le droit d'asile repose normalement sur un examen au fond de la demande et non un examen de recevabilité ayant pour seul objet de s'assurer de la sûreté d'un pays. »*, regrette la présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

<https://www.cncdh.fr/publications/avis-sur-le-concept-de-pays-tiers-sur>

DEPUIS LE DEBUT 2025, 54 000 MIGRANTS ONT REJOINT L'UE PAR VOIE MARITIME, UN CHIFFRE EN BAISSSE

Du 1er janvier au 9 juin 2025, un peu plus de 54 650 personnes ont rejoint le Vieux Continent par voie maritime – bassin méditerranéen et océan Atlantique –, selon le HCR. L'année dernière, sur la même période, ils étaient plus de 65 000.

Sans surprise, la route méditerranéenne reste la plus empruntée par les migrants. Les traversées se font notamment - depuis les côtes tunisiennes et ouest-libyennes vers l'Italie (24 567) ou - depuis les côtes turques et est-libyennes vers la Grèce (14 761). En tout, plus de 39 000 migrants ont traversé la Grande bleue en un peu moins de 6 mois.

La route des Canaries, via l'océan Atlantique, arrive en troisième position avec plus de 11 337 exilés l'ayant empruntée depuis les côtes ouest-africaines (sénégalaises,

mauritaniennes ou marocaines) - contre 17 000 à la même période l'année dernière.

Dans le même temps, "*seuls*" 2 572 migrants ont atteint l'UE par la voie terrestre - soit par la voie turco-grecque terrestre (dans la région de l'Evros), soit par Chypre (1 071). Ce chiffre comprend aussi "les personnes qui sont arrivées dans la partie nord de Chypre par avion et qui ont franchi la ligne verte" pour se rendre dans la zone européenne de l'île.

Frontex, l'agence des gardes-frontières européennes, confirme une diminution des arrivées dans l'UE - maritime et terrestre. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées sur la route terrestre des Balkans (-56%), mais aussi sur la route atlantique ouest-africaine (-35%) et en Méditerranée orientale (-30%).

Multiples accords pour freiner les arrivées irrégulières en Europe

Cette diminution des entrées sur le sol européen peut s'expliquer par les multiples accords passés entre Bruxelles et des pays tiers ces dernières années dans le but d'enrayer toujours plus les arrivées sur le Vieux continent.

Depuis juillet 2023, la Tunisie, un des points de départ des migrants vers l'Europe, a signé un accord pour empêcher les migrants de traverser la Méditerranée. Problème : les défenseurs des droits de l'Homme estiment que la Tunisie, dirigée par un président autoritaire, mène une politique migratoire ouvertement raciste et brutale envers les africains subsahariens.

Les Vingt-Sept surveillent de près un autre point d'entrée en Europe : les îles Canaries. En 2023, 40 000 personnes avaient débarqué sur ce territoire espagnol depuis les côtes africaines, un chiffre jamais atteint même en 2006, lors de la crise des "cayucos" – terme qui désigne les pirogues utilisées par les migrants pour traverser l'Atlantique. En février 2024, Bruxelles avait alors octroyé une aide de 200 millions d'euros à Nouakchott pour tenter d'intercepter davantage de canots de migrants. Depuis plus de 20 ans, la Mauritanie reçoit déjà des sommes conséquentes de l'Espagne et de l'Union européenne pour la gestion des migrants. Pour la période 2022-2027, l'allocation de l'UE s'élevait à 12,5 millions d'euros.

L'Union européenne a aussi signé le 17 mars 2024 un accord avec l'Égypte de 7,4 milliards d'euros, dont 200 millions seront consacrés au volet migratoire. Il prévoit aussi la livraison d'au moins trois navires et de caméras thermiques. L'objectif était de freiner l'immigration égyptienne qui représentait, 20% des migrants débarquant en Italie en 2022.

Depuis février 2017, Bruxelles apporte aussi un soutien logistique et financier à la Libye. Plus précisément, elle forme et soutient les garde-côtes libyens et fournit des navires aux autorités afin "*d'endiguer les flux migratoires*". Reste que les migrants retenus dans le pays sont exposés quotidiennement aux violences physiques et sexuelles, au travail forcé, à l'exploitation, à la détention arbitraire, à l'extorsion ou à des meurtres.

Des accords qui, malgré leur caractère controversé, font encore des émules. Le gouvernement grec a annoncé la semaine dernière qu'il souhaitait négocier un accord avec la Libye pour limiter l'augmentation des départs de migrants depuis Tobrouk, à l'est de la Libye, vers la Crète.

L'UE PROLONGE JUSQU'EN 2027 LA PROTECTION SPECIALE ACCORDEE AUX REFUGIES UKRAINIENS

En France, 85 000 Ukrainiens sont présents sur le sol national. C'est 30 fois moins qu'en République tchèque ou Pologne et 15 fois moins qu'en Allemagne. Mais avec plus de 11 000 dossiers d'asile déposés en 2024, les Ukrainiens sont nombreux à demander

une protection internationale dans l'Hexagone - c'est quatre fois plus qu'en 2023. Les Ukrainiens ont déposé 27 000 demandes d'asile dans l'UE en 2024, un chiffre en hausse de 90 % par rapport à 2023. Et presque la moitié des demandes ont été déposées en France.

Les États européens ont approuvé vendredi 14 juin 2025 à l'unanimité la prolongation, jusqu'en mars 2027, de la protection accordée aux réfugiés ukrainiens dans l'Union européenne (UE). Les Ukrainiens fuyant le conflit armé avec la Russie bénéficient depuis 2022 d'un statut unique qui leur permet de séjourner, de travailler et d'accéder à des aides au sein de l'UE. Ils sont actuellement 4,3 millions dans ce cas, répartis principalement en Allemagne, Pologne et République tchèque.

"Alors que la Russie continue de terroriser les civils ukrainiens par des frappes aériennes aveugles, l'UE continue de montrer sa solidarité avec le peuple ukrainien", a souligné le ministre de l'Intérieur polonais, dont le pays occupe la présidence tournante du Conseil de l'UE. Des discussions sont également engagées au sein des 27 États membres de l'Union pour "préparer une transition coordonnée pour sortir de la protection temporaire" des Ukrainiens

Il s'agirait de pérenniser le statut de ceux restant dans l'UE et de préparer des premiers retours vers l'Ukraine quand la situation le permettra. Mais quand ? La guerre ne faiblit pas et les intentions de retour des Ukrainiens vers leur pays d'origine ont considérablement diminué au fil du temps. Celles-ci sont passées de 52 % en 2023 à 31 % en 2024, souligne l'AUEA pour l'asile.

Reste que plusieurs pays montrent des signes d'impatience. A commencer par la Pologne, longtemps soutien indéfectible de Kiev mais dont le nouveau président, nationaliste, a promis de réduire les avantages accordés aux réfugiés ukrainiens.

L'Allemagne aussi commence à grincer des dents. Le gouvernement durcit de plus en plus sa politique migratoire et envisage de sabrer lui aussi dans les aides versées aux réfugiés ukrainiens.

Au-delà de la situation en Ukraine, l'exécutif européen subit une pression croissante pour durcir ses politiques migratoires, en raison de la poussée de la droite et de l'extrême droite à travers l'UE. La Commission européenne avance méthodiquement sur ces questions : elle a dévoilé au cours des derniers mois des mesures pour accélérer les expulsions d'étrangers en situation irrégulière et limiter les possibilités d'asile pour les ressortissants de certains pays.

BELGIQUE

Renforcement des contrôles policiers pour lutter contre l'immigration irrégulière

La Belgique va renforcer dès cet été les contrôles policiers sur son territoire dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière, ont annoncé jeudi 19 juin 2025 le ministre de l'Intérieur et la ministre de l'Asile et de la Migration. Il ne s'agit pas de **contrôles** aux frontières, mais **en interne**. Ils auront lieu sur les axes routiers principaux et au niveau des aires d'autoroutes très fréquentées. Ils seront également effectués à bord des lignes de bus internationales, particulièrement la ligne La Panne-Dunkerque, ainsi que dans certains trains, notamment au niveau de la gare de Bruxelles-Midi. Les arrivées de vols intérieurs à l'espace Schengen considérés comme étant des pays soumis à une forte pression migratoire, comme l'Italie et la Grèce, seront également concernés.

Les policiers vont vérifier les titres de séjour et cartes d'identité des personnes. Le but de ces opérations est d'identifier les personnes sans papiers ou celles ayant déjà demandé l'asile dans un autre pays européen, et de les renvoyer du sol belge. Elles visent aussi à renforcer la lutte contre la criminalité organisée (trafic de drogue et traite des êtres humains), assurent les autorités. *"Nous assumons nos responsabilités en effectuant des contrôles stricts et ciblés aux carrefours stratégiques. Nous luttons ainsi contre les flux migratoires clandestins et empêchons le déplacement de la pression migratoire vers la Belgique, tout en luttant plus efficacement contre la criminalité afin de renforcer la sécurité sur notre territoire"*, a déclaré le ministre.

Ces actions seront menées grâce à une étroite collaboration entre les services de la police fédérale, la police locale et l'Office des étrangers, un service du ministère qui statue sur les dossiers des demandes d'asile. Ce rapprochement entre ces différentes structures est vivement critiqué par les ONG des droits humains, pour qui cela traduit une criminalisation des étrangers y compris les demandeurs d'une protection internationale.

La ministre de l'Asile et de la Migration, avait réaffirmé quelques semaines plus tôt sa volonté de mettre en place « la politique migratoire la plus stricte que la Belgique ait connu ». *"La pression sur la société est trop forte. L'afflux doit diminuer"*, a-t-elle défendu, soulignant des flux migratoires en constante évolution ces dernières années. Quelques 39 000 demandes d'asile ont été déposées en 2024, soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente, qui, comme 2022, avait connu une baisse significative. La ministre a affirmé que la Belgique entend désormais renforcer sa fermeté à l'égard de l'immigration irrégulière et des demandes d'asile introduites successivement dans plusieurs pays européens, une pratique qu'elle qualifie de *"shopping de l'asile"*.

Depuis sa prise de fonction en février 2025, le gouvernement nationaliste flamand a multiplié l'adoption de mesures répressives afin de lutter contre l'immigration illégale. Limitation du regroupement familial, restriction de l'accès à la citoyenneté belge, politique de renvoi des personnes déboutées dans leur demande de protection, suppression de structures d'accueil des migrants y compris des centres pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA), exclusion des hommes seuls des centres d'accueil, ou encore réduction de l'accès des réfugiés aux aides sociales... sont autant de restrictions et limitations rentrées en application ces derniers mois. Dans le même temps, une coupe drastique est prévue prochainement dans le budget alloué à la politique de l'asile.

Ce durcissement de politique contre les migrants s'observe également dans les pays voisins, confrontés eux aussi à une montée des partis nationalistes et d'extrême-droite : Allemagne, Pays-Bas. La France a instauré des contrôles temporaires, prolongés jusqu'au 31 octobre 2025, avec six de ces pays voisins (Luxembourg, Belgique, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne).

"Les gens qui se déplacent d'un pays à l'autre, c'est une réalité. Prétendre que l'on peut y mettre un terme grâce à des contrôles aux frontières, surtout entre les pays européens où la libre circulation est possible, est totalement absurde", a réagi le député fédéral écologiste. *"Les frontières belges font 1 445 kilomètres de long. Que veut faire la ministre ? Installer un poste de garde tous les dix mètres ?"*

Depuis 2021, la crise de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile en Belgique continue de s'enliser. Les centres d'accueil sont engorgés faute de places suffisantes et les longs délais d'attente pour le traitement des demandes d'asile (plus d'un an en moyenne) exacerbent plus encore la situation. Fin 2024, environ 3 000 demandeurs d'asile, majoritairement des hommes, étaient en attente d'une place d'hébergement dans le réseau d'accueil national (Fedasil). Le délai moyen pour un homme seul est d'environ six mois avant

d'obtenir une place dans l'un de ces centres. En attendant, les migrants survivent à la rue ou dans des squats, dans des conditions indignes.

La Belgique a plusieurs fois été épinglée, dont en septembre 2024, par le Conseil de l'Europe pour son non-accueil des demandeurs d'asile. Les autorités belges ont ainsi été sommées d'augmenter la capacité de son réseau d'accueil, qui ne respecte pas les décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Mais malgré les rappels à l'ordre, le gouvernement belge persiste dans sa volonté de réduire la capacité d'accueil des migrants dans les centres dédiés à cet effet. Pour la ministre de l'Asile et de la Migration, la baisse combinée du nombre d'arrivées de migrants et la hausse des retours des personnes en situation irrégulière dans leur pays d'origine ou dans des pays tiers permettent de justifier cette réduction du nombre de places disponibles dans les centres d'accueil en Belgique.

CROATIE

« *La Croatie, en coopération avec Frontex, fait un excellent travail de protection de sa frontière et de celle de l'Union européenne, et nous lui en sommes extrêmement reconnaissants* », a déclaré le commissaire européen en charge des migrations, après avoir visité en hélicoptère la zone frontalière avec la Bosnie-Herzégovine, près du mont Plješivica, accompagné du ministre de l'Intérieur. Lundi 16 juin 2025, une patrouille conjointe des polices italienne, slovène et croate a été déployée sur la frontière, longue d'environ 950 kilomètres, entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Par ailleurs, la semaine dernière, le commissaire a signé un accord de statut avec la présidente du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine, concernant le déploiement des forces de Frontex le long de la frontière avec ce pays, candidat à l'adhésion à l'UE.

Le ministre de l'intérieur s'est dit satisfait de ces progrès. « *Toutes ces initiatives lancées par la Commission européenne et son commissaire portent leurs fruits* », a déclaré le ministre, « *car cette année, nous avons enregistré 62 % de passages illégaux en moins.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ESPAGNE

En cinq mois, près de 1 900 migrants sont morts en tentant de rejoindre l'Espagne

Au total durant les cinq premiers mois de l'année, 1 865 migrants ont péri en tentant de rejoindre le sol espagnol, toutes routes confondues, selon Caminando Fronteras. Qui Fronteras s'appuie sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour élaborer ses rapports. Parmi eux, 342 enfants et 112 femmes. La majorité des accidents se sont produits dans l'Atlantique sur le chemin vers les Canaries, avec 1 482 morts recensés dont 1 318 étaient parties de Mauritanie - 110 du Sénégal et de la Gambie, 54 du sud du Maroc. Le rapport paru de l'ONG Caminando Fronteras, mardi 17 juin 2025, révèle par ailleurs que 38 embarcations ont disparu en mer Méditerranée ou dans l'Atlantique avec l'ensemble des passagers à bord.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), elle, compte 40 morts sur la même voie à cette même période. Elle répertorie *"tous les naufrages dont on est certains à 100%, nous sommes très stricts à ce sujet"*, avait expliqué le porte-parole du bureau de coordination méditerranéen de l'OIM. *"Il est plus facile d'avoir des certitudes sur la route de la Méditerranée que sur celle de l'Atlantique, plus longue, et dont les bateaux sont plus*

difficiles à repérer, avait-il admis. Ce chemin en plein océan est très dangereux, c'est donc probable qu'il y ait beaucoup de naufrages dont personne n'entend parler". Et des articles de presse et des témoignages indirects font partie des sources exploitées.

Caminando Fronteras pointe du doigt les services de sauvetages des différents États et estime que ces morts auraient pu être évitées. *"Dans de nombreux cas, les ressources adéquates ne sont pas mobilisées, ou celles déployées sont clairement insuffisantes".* Les militants regrettent par ailleurs que les opérations de sauvetage ne soient pas immédiatement lancées dès qu'une alerte est donnée - par les migrants ou les ONG. *"Ces services partent du principe que, tant qu'il n'y a pas de naufrage imminent, il n'y a pas d'urgence réelle à intervenir, même si les navires ne présentent pas les garanties minimales de sécurité nautique".* Cette pratique multiplie les risques de drames. *"L'activation limitée des ressources aériennes est particulièrement préoccupante"* car elle *"réduit considérablement les chances de sauvetage"* en cas d'accident. *"Les services de secours adoptent une approche restrictive envers les embarcations de migrants"*.

L'an dernier à la même période, 5 054 personnes étaient décédées dont 4 808 dans l'océan Atlantique. Le nombre de morts en 2025 est donc en forte diminution par rapport à 2024. Une chute des décès qui s'explique par la baisse des arrivées de migrants sur les côtes espagnoles.

Entre le 1er janvier et le 31 mai, 15 000 personnes ont débarqué en Espagne, contre 20 715 à la même période de 2024, soit une baisse de 27%, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol. La chute des arrivées est encore plus importante aux Canaries cette année, avec près de 11 000 débarquements en 2025, contre 17 000 durant les cinq premiers mois de 2024 (-35%).

La route des Canaries est active depuis 2005. Un an plus tard près de 32 000 personnes avaient débarqué dans l'archipel. Mais le déploiement sécuritaire qui s'opère dans l'océan Atlantique depuis 2007 avait tari petit à petit cette route, au profit de celle de la Méditerranée centrale. Puis à partir de 2018, les conditions de vie des Subsahariens en Libye, la militarisation des routes qui mènent au nord de l'Afrique, ou encore la surveillance accrue des garde-côtes marocains en Méditerranée ont poussé, de nouveau, les migrants sur la route des Canaries. Et depuis la fin de la pandémie de Covid-19, les arrivées sur les îles espagnoles sont quasi quotidiennes.

GRECE

l'île de Chios ravagée par les flammes, le centre pour migrants évacué

Une cinquantaine d'incendies se sont déclarés à travers le pays entre le samedi 21 et le dimanche 22 juin 2025. Si la plupart ont été maîtrisés, l'île de Chios était toujours, lundi 23 juin, en proie aux flammes. Plus d'une dizaine de localités de Chios, près des zones touchées par l'incendie de forêt, ont été évacuées préventivement dès dimanche, a indiqué la Protection civile. C'est notamment le cas du centre pour migrants de Vial. Dans l'après-midi, les 629 exilés hébergés dans la structure ont été transférés vers le gymnase de la ville.

Au total près de 200 pompiers avec une trentaine de véhicules, épaulés par deux appareils bombardiers d'eau et une dizaine d'hélicoptères, tentaient de maîtriser le feu, selon le service des pompiers. Lundi 23 juin 2025, Athènes a annoncé que 170 pompiers supplémentaires allaient être dépêchés à Chios pour renforcer les équipes, alors que les rafales de vents attisent encore les flammes, provoquant également des coupures d'électricité. "La

situation reste critique, les forces de lutte contre les incendies étant toujours confrontées à de nombreux foyers actifs, dont plusieurs situés à proximité de hameaux", a déclaré le porte-parole du gouvernement grec.

L'île de Chios, située à moins de 10 km des côtes turques, est devenue ces dernières années l'une des portes d'entrée des migrants en Grèce. Les 1 282 migrants qui échouent sur les côtes de l'île transitent par le centre fermé d'accès contrôlé (CCAC) de Vial, ouvert en 2016, avant d'être répartis sur le territoire grec. Le camp de Vial, construit au milieu de nulle part, et entouré de barbelés est coupé du monde. Des adolescents l'avait dépeint comme l'antichambre de l'enfer. *"C'est tellement sale, c'est horrible. J'ai tenté de mettre fin à mes jours là-bas"*, avait expliqué un jeune Syrien de 16 ans et demi.

350 migrants secourus en une journée

Les garde-côtes grecs ont affirmé avoir secouru *« plus de 350 migrants »* à environ 30 milles nautiques au sud de la petite île grecque de Gavdos, jeudi 19 juin 2025 en fin de journée. Selon *Ekathimerini*, un bateau de pêche transportant les migrants a été localisé dans un premier temps par un navire de Frontex, qui a ensuite informé les garde-côtes grecs. Quatre navires commerciaux de passage ont également aidé à récupérer les migrants et à les amener au port de Paleochora, près de La Canée, sur l'île voisine de Crète.

Les garde-côtes ont également signalé la localisation de 34 migrants sur une plage de Gavdos jeudi 19 juin 2025. Ils *« ont d'abord été transférés vers un centre d'hébergement temporaire de Gavdos, puis par ferry jusqu'au port de Chora Sfakion, en Crète »*. Puis ils ont été conduits vers un autre centre d'hébergement temporaire situé à Agia Chania, où une enquête préliminaire a été ouverte.

Jeudi 19 vers midi, les autorités portuaires ont été informées de la présence d'un *« navire transportant des passagers étrangers en difficulté, à environ 19 milles nautiques au sud de Gavdos »*. Les garde-côtes ont dépêché un patrouilleur sur place et, avec l'aide d'un drone Frontex, ont localisé un canot en bois transportant des *« passagers étrangers »*. Les 73 hommes à bord ont tous été récupérés sains et saufs et transportés à Gavdos, où ils ont également été transférés vers la Crète.

Enfin, un autre patrouilleur, cette fois plus près des côtes turques, a repéré une vedette rapide avec à son bord *« des passagers étrangers se déplaçant à grande vitesse des côtes turques vers la côte sud d'Agathonisi »*. Selon les garde-côtes, les agents à bord ont utilisé des *« signaux lumineux et sonores »* pour immobiliser la vedette. L'agent des garde-côtes grecs a récupéré 18 migrants, cinq hommes, cinq femmes et huit mineurs. Ils ont été conduits au port d'Alagari et remis à la police, pour être transférés vers la structure fermée et contrôlée de Samos. Le pilote, âgé de 23 ans, a été arrêté et serait citoyen azerbaïdjanais, ont indiqué les garde-côtes grecs. Il a été inculpé de *« trafic de ressortissants de pays tiers »* ainsi que d'*« entrée et sortie illégales du territoire »*. Les autorités portuaires de Samos mènent une enquête préliminaire et indiquent avoir confisqué deux téléphones portables et détruit le moyen de transport utilisé.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Nouvel accord entre Frontex et la Bosnie-Herzégovine

L'Union européenne a conclu un accord avec le gouvernement de Bosnie-Herzégovine pour lancer des opérations conjointes de surveillance des frontières du pays afin de freiner l'immigration clandestine. Ce pays des Balkans partage près de 1 000 kilomètres de frontière avec la Croatie, membre de l'UE, et est considéré comme une voie d'entrée privilégiée des migrants dans l'Union.

Cet accord entre la Bosnie et Frontex, l'agence européenne de gestion des frontières, vise à faciliter le déploiement d'agents de Frontex aux frontières et dans les aéroports bosniaques, selon un communiqué de la Commission européenne. « *Le renforcement de la coopération en matière de gestion des frontières est un élément clé de l'engagement de l'UE avec ses partenaires des Balkans occidentaux, car il permet de prévenir les franchissements irréguliers des frontières et de renforcer la sécurité de la région.* » Bien que l'accord doive encore être ratifié par le Parlement européen et les législateurs bosniaques, il peut déjà être mis en œuvre, ce qui signifie que des agents de Frontex pourraient être déployés dans la région d'ici quelques semaines.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Des députés demandent la fermeture du camp de Blažuj

Des députés à la Chambre des représentants du Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont déposé une initiative exigeant la fermeture immédiate du centre d'accueil de migrants de Blažuj. Ils invoquent comme argument les problèmes persistants d'infrastructures et de sécurité dans la commune d'Iliđža. Selon eux, le camp de Blažuj ne répondrait pas aux exigences de base en matière de sécurité, de technique et d'infrastructure depuis sa création en 2019, et la situation sur le terrain se détériorerait continuellement. Ils soulignent qu'au cours des cinq dernières années, un grand nombre d'incidents ont été enregistrés, notamment des agressions physiques, des menaces à main armée et à feu, des dommages matériels et, dans de rares cas, des meurtres.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

KOSOVO

Le Kosovo prêt à accueillir des migrants déportés des États-Unis

Le gouvernement du Kosovo a confirmé à Radio Free Europe/Radio Liberty sa volonté de coopérer avec les États-Unis concernant l'admission et l'hébergement temporaire de ressortissants de pays tiers au Kosovo. « *Sur une période d'un an, jusqu'à 50 personnes pourront être temporairement relocalisées, afin de faciliter leur retour en toute sécurité dans leur pays d'origine. Le gouvernement s'est déclaré prêt à collaborer, avec la possibilité de sélectionner des personnes sur une liste proposée, à condition qu'elles remplissent certains critères liés à l'État de droit et à l'ordre public* », a déclaré le porte-parole du gouvernement. Il a ajouté que de plus amples informations seraient publiées ultérieurement. Le Département d'État américain a confirmé le 6 juin 2025 que des pays des Balkans étaient impliqués dans

des contacts dans le cadre d'une stratégie américaine plus large visant à expulser les ressortissants étrangers en situation irrégulière.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ROYAUME-UNI

Amer constat du premier ministre : "La situation se détériore" pour les traversées de la Manche

En marge du sommet du G7 au Canada, le Premier ministre britannique a admis, mardi 17 juin 2025, que la crise des petits bateaux dans la Manche se détériorait. Un constat d'échec d'autant plus dur à formuler que l'homme fort de Londres avait *"promis"* de *"briser les gangs [de passeurs]"* qui se livrent au trafic d'êtres humains vers le Royaume-Uni en organisant les traversées de la Manche. Pour lui, *"la migration devrait être une priorité clé compte tenu de la détérioration de la situation dans la Manche"*, et la France et le Royaume-Uni devraient continuer à *"travailler en étroite collaboration"* pour *"trouver des moyens novateurs de faire avancer les choses"*. Comprendre : enrayer les traversées illégales entre les deux pays.

Les deux dirigeants, français et britannique, ont convenu de se focaliser sur cette question migratoire lors du prochain sommet entre le Royaume-Uni et la France. Le président français est attendu du 8 au 10 juillet 2025 à Londres pour une visite d'État.

Pour l'heure, les traversées ne cessent pas, au contraire. Depuis le début de l'année, un peu plus de **16 000 migrants ont atteint les côtes britanniques** depuis les plages du nord de la France, selon les chiffres du Home office. C'est 42 % de plus qu'à la même période en 2024. *"Il s'agit d'un défi sérieux qui exige des réponses sérieuses"*, le premier ministre

Sous pression, le premier ministre travailliste est pour l'heure critiqué pour ses résultats. Un député de l'opposition, a déclaré que la crise de la Manche était en train d'échapper à tout contrôle. *"Les trafiquants rient, les bateaux continuent d'arriver et la réponse du Labour [travaillistes] est de former une autre task force et d'organiser un sommet. C'est faible et embarrassant"*, a déclaré le député.

Pour faire face à cette hausse des départs depuis les côtes françaises, la France devrait *"faire évoluer"* le dispositif actuel *"afin de pouvoir agir dans les eaux peu profondes, jusqu'à 300 mètres des côtes, et ainsi intercepter les 'taxi-boats', tout en respectant les principes de la convention des Nations unies sur le droit de la mer"* selon le ministère de l'Intérieur. Le procureur de la République de Saint-Omer avait émis des réserves au sujet de ces interceptions maritimes. *"Le préfet a donné des consignes extrêmement claires aux forces de l'ordre sur le fait de ne jamais mettre en péril la vie des migrants"*.

Mais des dérives existent. Le 13 juin 2025, vers Gravelines, des policiers, entrés dans l'eau avec leurs boucliers et leurs casques, ont lancé des gaz lacrymogène vers des exilés pour empêcher leur small boat de partir. Un photographe britannique, présent lors de la scène, a vu une famille avec enfants au milieu des fumées, contrainte de rebrousser chemin vers la plage. Les syndicats de police y ont vu une opération *"exceptionnelle"*. *"Nos collègues sont juste très engagés, surtout qu'il y a quelques jours, on nous reprochait d'avoir laissé partir un bateau soi-disant sans rien faire"*, a justifié un responsable syndical de la police. En 2021, le ministre de l'Intérieur britannique, avait déjà pressé la France de mettre en place ce genre d'opérations. Mais ce projet avait été rapidement abandonné suite au refus de la France de mener des pratiques contraires au droit maritime international.

Des migrants victimes d'une vaste fraude aux visas de travail

Selon une enquête du Daily Mail publiée lundi 9 juin 2025, une importante fraude aux visas a été découverte au Royaume-Uni. L'escroquerie consistait à facturer jusqu'à 26 000 euros à des migrants sans diplôme pour leur fournir des visas de travailleurs qualifiés et les faire venir sur le sol britannique.

L'organisation de cette arnaque était bien rodée. Les entreprises visées par l'enquête expliquaient qu'elles ne parvenaient pas à trouver des employés qualifiés sur le territoire britannique, elles réclamaient donc aux autorités des licences de parrainage (sorte de certificat remis aux étrangers éligibles au visa) pour recruter des travailleurs à l'étranger. Une procédure obligatoire : un travailleur étranger doit obligatoirement être parrainé par un employeur britannique pour obtenir un visa de travailleur qualifié.

Des conseillers en immigration [enregistrés auprès du Bureau du Commissaire aux services d'immigration (OISC)] impliqués dans le trafic demandaient ensuite aux migrants de surévaluer leur niveau d'études et d'expérience afin d'obtenir ce fameux visa. Ces conseillers faisaient payer des "*frais de recherche d'emploi*" aux étrangers, comprenant l'emploi et le visa, entre 22 000 et 26 000 euros.

Une fois arrivés sur le sol britannique avec leur visa de travailleur qualifié, les exilés étaient alors exploités. Ils occupaient des emplois divers au sein de l'entreprise pour un salaire dérisoire. Officiellement, le migrant devait toucher 3 500 euros par mois – montant qui répond aux exigences de salaire minimum du travailleur qualifié. Mais dans les faits, il reversait les deux tiers de cette somme à ses patrons. Au final, le migrant ne touchait en fin de mois que 900 euros.

Un député conservateur s'est offusqué de cette fraude affirmant que "*ces soi-disant conseillers et avocats spécialisés en immigration semblent très souvent organiser des fraudes à l'immigration. Ces individus doivent être identifiés*". De nouvelles règles, introduites en avril 2025, exigent que les travailleurs étrangers présentent une offre d'emploi ainsi qu'un salaire d'au moins 38 700 £ par an (près de 46 000 euros) pour obtenir un visa de travailleur qualifié. Cette ruse s'est avérée si lucrative que de nombreuses entreprises ont été créées uniquement pour arnaquer les migrants et tirer profit de l'embauche de personnel étranger. Elles ont ensuite fermé au bout d'un an, après avoir exploité des migrants comme main-d'œuvre bon marché.

Lundi soir 9 juin 2025, la ministre de la Sécurité des frontières et de l'Asile, a affirmé que le gouvernement a "*immédiatement suspendu la licence de parrainage*" d'une entreprise concernée. "*Des enquêtes urgentes se poursuivent et si les allégations sont vraies, leur licence de parrainage risque d'être révoquée et les travailleurs parrainés complices d'abus pourraient voir leur visa annulé*".

Le programme de visas pour travailleurs qualifiés a été introduit en décembre 2020 et, au cours des trois premières années seulement, plus de 931 000 visas ont été délivrés, dépassant de loin les prévisions du ministère de l'Intérieur, qui tablait sur 360 000 pour cette période.

Au Royaume-Uni, ces visas spécifiques sont très demandés dans le domaine de la santé (soins infirmiers, la rééducation physique ou l'assistance maternelle). Le domaine de l'informatique, des sciences (chimie, sciences de l'espace) sont également en quête de personnels qualifiés.

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Vers une baisse drastique des activités d'un bureau du HCR basé en Côte d'Ivoire

Créé en janvier 2024 pour répondre à la crise du Sahel, le bureau multi-pays du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) basé en Côte d'Ivoire, appuie actuellement les réfugiés installés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Bénin et au Togo. À ce jour, près de 184 500 personnes bénéficient de son aide. Il devrait réduire drastiquement ses activités d'ici la fin de l'année. Car faute de financement, le HCR va réduire ses effectifs et cesser l'essentiel de ses activités d'ici la fin de l'année 2025. Le représentant multi-pays du HCR, précise : *"La crise financière est venue soudainement. Elle est très importante. On avait demandé de répondre à des besoins qui couvraient 57 millions de dollars pour 2025. Nous n'avons reçu que 16 % à l'heure actuelle."* Le HCR va conserver une présence minimale dans les 4 pays côtiers. L'agence onusienne va accompagner les gouvernements pour prendre le relais, alors que les arrivées se poursuivent. Notamment, en Côte d'Ivoire, où la présidence estime à 80 000 le nombre de demandeurs d'asile.

Des activités autour de leur encadrement, comme l'identification, tournent au ralenti : *"Si nous ne pouvons pas retrouver du financement sur cette surveillance des frontières, alors là, oui, on aura beaucoup moins de visibilité sur les afflux. Il faudrait que les services sociaux de base, puissent aussi être renforcés dans les différentes régions, où il y a les réfugiés."* Une conférence ministérielle se tiendra à Lomé début juillet, pour mettre en place une stratégie sous- régionale pour la gestion des réfugiés.

DJIBOUTI

Au large de Djibouti, au moins 8 migrants sont morts et 22 portés disparus

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déploré la mort de huit migrants au large des côtes de Djibouti, mercredi 11 juin 2025. Vingt-deux autres sont toujours portés disparus. Le drame est survenu la semaine dernière. Les passeurs ont forcé ces derniers à sauter par-dessus bord en pleine mer. Au moins 150 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation, affirme l'agence onusienne. *« Ces jeunes ont été contraints à des choix impossibles par des passeurs qui ne se soucient pas de la vie humaine. Nous mettons tout en œuvre pour soutenir les survivants et éviter de nouvelles pertes sur cette route meurtrière »,* a déclaré la directrice régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Est. L'OIM, ainsi que les autorités djiboutiennes, continuent les recherches pour tenter de retrouver des survivants. Certains, qui ont réussi à rejoindre le rivage, *« ont été retrouvés dans le désert »* et *« reçoivent actuellement des soins médicaux d'urgence »*, selon l'OIM.

Cette *« Route de l'Est »*, entre la **Corne de l'Afrique et le Yémen**, est le plus souvent empruntée par des migrants éthiopiens, qui fuient la misère et les conflits qui ensanglantent depuis des années les deux régions les plus peuplées du pays. En mars 2025, au moins 180 personnes avaient été portées disparues au large du Yémen, en grande majorité des Éthiopiens. En 2024, au moins 558 personnes sont mortes en empruntant la Route de l'Est, soit *« l'année la plus meurtrière pour les traversées maritimes de migrants »* sur cet axe, selon l'OIM.

Selon l'OIM, 2024 *« a été marquée par six naufrages majeurs causés par l'utilisation de bateaux inaptes à la navigation, le remplissage excessif des navires, la navigation dans de mauvaises conditions maritimes et les passeurs forçant les gens à*

débarquer en mer ». Une fois arrivés au Yémen, les migrants sont souvent confrontés à d'autres menaces pour leur sécurité dans ce pays le plus pauvre de la péninsule arabique, en proie à une guerre civile depuis plus de dix ans.

<https://www.ouest-france.fr/monde/djibouti/au-large-de-djibouti-au-moins-huit-migrants-sont-morts-et-22-sont-portes-disparus-b43fc0de-46bb-11f0-be2d-492a352fc811>

LIBYE

Au moins 60 disparus aux larges des côtes libyennes après deux naufrages

Le 13 juin 2025, un naufrage a eu lieu à 35 kilomètres à l'ouest de Tobrouk, en Libye. Une seule personne a survécu, secourue par des pêcheurs. Selon son témoignage, 39 autres passagers de l'embarcation sont portés disparus.

La veille, un naufrage avait déjà eu lieu non loin du port d'Alshab de Tripoli. Seuls cinq survivants ont été retrouvés. À ce jour, 21 personnes sont portées disparues. Parmi ces personnes figurent six Érythréens, dont trois femmes et trois enfants, selon l'agence des Nations Unies. Mais aussi cinq Pakistanais, quatre Égyptiens et deux Soudanais. L'identité de quatre autres reste inconnue.

"Alors que l'on craint des dizaines de morts et que des familles entières sont plongées dans l'angoisse, l'OIM exhorte une fois de plus la communauté internationale à intensifier les opérations de recherche et de sauvetage et à garantir un débarquement sûr et prévisible pour les survivants", a déclaré le directeur régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. L'année dernière 2024, 1 692 personnes parties de Libye ou de Tunisie sont mortes, d'après l'OIM.

L'OIM intervient, via un programme dédié, auprès des exilés ramenés à terre par les garde-côtes libyens. L'agence observe donc de près les opérations menées par les Libyens. Selon un bilan paru en début de semaine, 10 634 exilés ont été interceptés par les forces maritimes libyennes entre le 1er janvier et le 14 juin 2025 en Méditerranée centrale, alors qu'ils tentaient de rejoindre les côtes européennes.

Plus de 100 000 migrants ont bénéficié d'une aide au retour "volontaire" depuis 2015

Selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 100 000 migrants ont pu rentrer chez eux par le biais de son programme de retour humanitaire volontaire (VHR), lancé en 2015. Les personnes rapatriées sont originaires de 49 pays d'Afrique et d'Asie comme le Nigéria, le Mali, le Niger ou encore le Bangladesh entre autres. Si pour la grande majorité, il s'agissaient d'hommes (près de 73 000), près de 17 000 femmes ainsi que plus de 10 000 enfants - parfois non accompagnés - ont également bénéficié de cette aide de l'OIM. Plus de 800 000 migrants se trouvent actuellement en Libye. Les Subsahariens sont parmi les plus nombreux dans les rangs de ces migrants qui se rendent dans le pays pour tenter ensuite de rejoindre l'Europe en traversant la mer Méditerranée.

Déjà précaires, les migrants sont confrontés en Libye à des conditions particulièrement difficiles et sont des proies faciles. Les exilés sont régulièrement interpellés dans les rues par les autorités ou enlevés par des milices. De très nombreux témoignages rapportent les violences subies dans des centres officiels, ou pas, où ils sont détenus : viols, tortures, emprisonnements illégaux, cellules surchargées, peu de nourriture distribuée... Un calvaire quotidien pour des milliers de migrants. Nombre d'entre eux sont également victimes d'extorsion de la part de trafiquant issus de réseaux mafieux qui les torturent pour racketter leur famille. Les « expulsions forcées » et souvent violentes de migrants, y compris de mineurs

dans les zones désertiques notamment vers le nord du Niger se sont également intensifiées. *"Les personnes arrivent blessées, assoiffées et affamées"*, alerte l'organisation Alarme Phone Sahara. Des fosses communes ont été découvertes laissant présager le pire des sorts pour certains d'entre eux.

En février dernier, suite à la découverte de charniers, une trentaine d'organisations internationales (dont Human Rights Watch, Sea-Watch et plusieurs ONG de sauvetages en mer) avaient appelé au « gel des financements » de l'Union Européenne à la Libye. Depuis 2017, l'UE finance en effet le pays pour empêcher les migrants de travers la Méditerranée. Dans le même temps, début avril, les autorités libyennes ont annoncé la fermeture des sièges de dix organisations humanitaires internationales et la suspension de leurs activités. Tripoli les accuse de mener des actions *"hostiles visant à modifier la composition démographique du pays"* en *"installant des migrants"* d'Afrique subsaharienne sur son territoire.

Une alternative de plus en plus sollicitée

Confrontés à ces conditions de vie extrêmes, de plus en plus de migrants souhaitent une aide au retour. Cette *"bouée de sauvetage"* apparaît comme l'une des seules échappatoires pour les exilés bloqués et un moyen sûr de retrouver plus de sécurité. Le programme de retour volontaire de l'OIM offre une assistance avant le départ mais aussi une assistance à la réintégration. *"Dans un contexte où les risques de protection restent élevés et où les voies d'accès régulières sont limitées, le VHR offre une option cruciale et salvatrice pour ceux qui souhaitent rentrer chez eux"*, a déclaré la chef de mission de l'OIM en Libye.

La semaine dernière, cinq vols de retour ont été organisés, deux à partir de Benghazi, deux autres à partir de Sebha et un dernier depuis Misrata. Si le retour est présenté comme une décision *"volontaire"* malgré les options très limitées des migrants, elle reste souvent *"la seule alternative possible"*. Pour l'organisation Alarm Phone Sahara, *"au vu de la situation menaçante en Libye, on peut douter que ces décisions de retour aient été réellement volontaires"*. Tout en se félicitant de la *"décennie d'efforts"* fournis, l'OIM souligne sa préoccupation concernant *"les défis et les risques persistants auxquels sont confrontés les migrants le long de la route de la Méditerranée centrale"*. Elle affirme rester *"déterminée à faciliter des solutions sûres, dignes et fondées sur les droits pour les migrants qui choisissent de rentrer chez eux, tout en continuant à s'engager avec ses partenaires pour assurer la protection et rechercher des résultats durables pour tous"*, notamment en fournissant une *"aide humanitaire aux populations vulnérables"* par le soutien à des *"solutions plus durables et à long terme"*.

NIGER

Fin des distributions des bons alimentaires du HCR à Agadez

Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a mis fin aux distributions de coupons alimentaires à destination des exilés - excepté pour les personnes vulnérables - du centre d'Agadez, au Niger, en raison d'une baisse des financements étrangers. Cette annonce a créé un vent de panique chez les quelque 2 000 migrants hébergés dans la structure, qui craignent de ne pas parvenir à subvenir à leurs besoins. Les derniers bons alimentaires d'un montant de 22 000 francs CFA (environ 33 euros) ont été distribués début juin. Désormais, les migrants vivant dans le centre devront subvenir seuls à leurs besoins.

"La décision de réduire l'aide alimentaire de manière anticipée a été particulièrement difficile à prendre", affirme une responsable de la communication du HCR. *"Cette transition a dû être accélérée en raison des réductions du financement humanitaire mondial"*, notamment du soutien américain. *"À ce jour, le financement pour les opérations du*

HCR au Niger en 2025, estimé à 138 millions de dollars américains, n'est assuré qu'à hauteur de 24 %", ajoute-t-elle.

À partir de juillet 2025, l'aide alimentaire ne sera distribuée qu'aux exilés dits vulnérables (femmes enceintes, enfants non accompagnés, personnes malades ou handicapées...) : *"À ce jour, environ 270 personnes ont été identifiées pour continuer à bénéficier d'une assistance alimentaire, en fonction de leur situation de vulnérabilité"*. Très peu donc, au regard des quelque 2 000 migrants accueillis, parfois depuis des années, dans le centre humanitaire d'Agadez. La plupart sont originaires du Soudan mais on compte aussi quelques Camerounais ou Centrafricains.

La structure d'Agadez, ouverte en 2018, héberge des réfugiés et demandeurs d'asile, dont la plupart ont été expulsés par les forces algériennes en plein désert. *"Parmi eux, on compte 800 réfugiés statutaires. Le reste sont des demandeurs d'asile en attente du traitement de leur dossier"* par les autorités nigériennes. Le délai de traitement des dossiers d'asile par les autorités nigériennes - qui peut durer trois ou quatre ans - et les difficultés d'intégration des réfugiés statutaires dans le pays obligent les migrants à rester des années dans la structure. Depuis plus de 250 jours, des exilés manifestent quotidiennement pour réclamer leur départ du centre d'Agadez et être transférés dans une autre localité ou un pays tiers. La situation dans le camp est devenue explosive ces derniers mois.

Les dernières annonces ont créé un vent de panique, et renforcé la méfiance des migrants envers les institutions. *"Tout le monde est inquiet"*, assure un demandeur d'asile camerounais hébergé à Agadez depuis quatre ans. *"On se demande comment on va se nourrir dans les prochains mois alors qu'il y a très peu de travail pour nous dans la région"*. Le jeune homme d'une trentaine d'années a trouvé un petit boulot dans un atelier de climatisation de la ville. *"Je suis payé à la tâche : s'il y a du travail, tant mieux ; sinon, je ne touche pas d'argent"*. Il gagne 2 500 francs CFA (près de quatre euros) lorsqu'il travaille de 8h à 20h. Une somme dérisoire, qui lui permet tout juste de survivre. *"Certains n'ont même pas cette chance. Il y a très peu d'opportunité au Niger, la priorité est donnée aux Nigériens dans tous les domaines". C'est une vie de subsistance ici*. D'autant que les exilés disent se sentir bloqués à Agadez. Pour quitter la région, un résident du centre doit être muni d'un document signé par la Direction régionale de l'État civil, délivré au compte-goutte. Certains ont tenté de s'installer ailleurs mais ont été arrêtés par les autorités sur la route et renvoyés dans la structure.

Le HCR dit *"entendre ces inquiétudes et les prendre très au sérieux"* mais insiste sur *"une plus grande autonomie"* des migrants via l'intégration dans la société nigérienne. *"Nous encourageons les demandeurs d'asile et réfugiés à mettre à profit les opportunités de formation professionnelle mises à leur disposition ainsi que les activités génératrices de revenus proposées. Des dizaines de postes de formation professionnelle restent disponibles pour les réfugiés au niveau régional"*. De plus, dix hectares de terre ont été mis à disposition des exilés pour des activités agricoles.

"En 2024, 213 personnes qui avaient exprimé le souhait de participer au programme d'autonomisation – réfugiés et membres des communautés hôtes – ont déjà bénéficié de diverses initiatives", indique la responsable de la communication de l'agence. *"L'intégration locale apparaît comme l'option actuellement disponible pour l'immense majorité des réfugiés"*, estime-t-elle.

SENEGAL

Sept ans de prison pour le convoyeur d'une pirogue ayant chaviré au large de Mbour

Lundi 17 juin 2025, l'organisateur et pilote d'une pirogue ayant chaviré en septembre 2024 au large de Mbour, a été condamné à sept ans de prison ferme. Son complice à deux ans, et tous deux devront verser cinq millions de francs CFA (équivalent à 7 600 euros) de dommages et intérêts aux familles des victimes. Les deux hommes étaient jugés à la suite d'un naufrage ayant fait 26 mort et des dizaines de disparus, près de Dakar. Ce drame avait ému tout le pays et poussé le président de la République à se rendre sur les lieux du drame.

Lors de la dernière audience, il y a un mois, le procureur avait retenu contre eux les chefs d'homicide involontaire, trafic de migrants et mise en danger de la vie d'autrui. Mais il n'avait requis que deux ans de prison ferme. Pas suffisant face à la gravité des faits avaient alors estimé plusieurs représentants de la société civile. Le juge du tribunal de grande instance de Mbour leur a donc donné raison lundi.

Fait notable : les familles des victimes, en grande majorité proches du pilote— qui a lui-même perdu quatre enfants dans la tragédie — ont retiré leur plainte au cours de la procédure, après lui avoir accordé leur pardon. Ce geste n'a toutefois pas modifié l'appréciation du juge, qui a estimé que le retrait des plaintes ne diminuait en rien *"la gravité exceptionnelle des faits"*. Plusieurs associations de soutien aux migrants saluent une décision inédite par sa sévérité, et espèrent qu'elle dissuadera de futurs passeurs.

SENEGAL – MAURITANIE

Les migrants refoulés « comme des animaux »

À la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, des migrants sont maltraités par les forces de l'ordre mauritaniennes. La chaleur est déjà insoutenable. Pourtant, il est à peine neuf heures du matin au centre de la Croix-Rouge de Rosso, une ville le long du fleuve Sénégal, qui sépare le pays du même nom de la Mauritanie. Encore mal réveillés, des jeunes sortent d'un hangar au toit de tôle transformé en dortoir de fortune. En ce début de saison chaude, le mercure dépasse déjà les 40 degrés. « Il n'y a pas de fenêtre, l'air ne passe pas », souffle un Guinéen de 23 ans, qui a passé la nuit sur une bâche poussiéreuse. « *On n'a pas les moyens d'avoir des chambres, c'est juste le temps de les soulager quelques jours avant qu'ils repartent. On leur offre un petit repas mais on manque d'eau et d'électricité* ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/mauritanie/reportage-entre-le-senegal-et-la-mauritanie-les-migrants-refoules-comme-des-animaux-ffb76cd8-4c51-11f0-a713-daeef56bef5e>

TUNISIE

Des "dizaines de corps" de migrants retrouvés sur des plages de Mahdia et Sfax

Depuis dimanche 8 juin 2025, *"des dizaines de corps"* ont été retrouvés sur des plages de Mahdia et Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, a indiqué mardi 10 juin, le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), une association qui vient en aide aux exilés dans le pays. Ces cadavres sont *"probablement ceux de migrants en situation irrégulière"* morts lors de naufrages au large de la Tunisie. Le FTDES regrette que les *"autorités publient rarement des données détaillées sur les noyades survenues le long des côtes tunisiennes depuis juin 2024"*, allant jusqu'à parler de *"morts dissimulés"*. Ainsi, l'association *"exige davantage de transparence dans le dossier migratoire"*.

La route maritime vers les côtes européennes est quasiment bloquée, Tunis ayant conclu à l'été 2023, sous l'impulsion de l'Italie toute proche, un partenariat avec l'Union européenne (UE) contre l'immigration irrégulière. Depuis cette date, c'est la double peine pour les exilés présents en Tunisie : ils sont non seulement régulièrement violemment interceptés en mer quelques minutes après leur départ mais aussi victimes d'une véritable « *chasse à l'homme* ». Ils sont arrêtés dans les rues, les commerces, en mer, dans leur maison ou sur leur lieu de travail et expulsés dans le désert, vers les zones frontalières de la Libye et de l'Algérie. Ils risquent de finir en centre de détention pour « *séjour irrégulier* ». Les lieux de vie sont également ciblés par les autorités. Les campements de migrants disséminés dans les champs d'oliviers en périphérie de Sfax, sont régulièrement détruits par les policiers, laissant les exilés dans le plus grand dénuement.

"Les scènes de mort sur les côtes, les expulsions vers la frontière, les incendies et la destruction des camps, ainsi que les témoignages de personnes en déplacement et de réfugiés, contredisent le discours officiel sur les leçons humanitaires à tirer de la gestion des migrants", signale le FTDES. Dans ce contexte, le président tunisien a demandé, en mars, à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à intensifier ses efforts pour assurer les « *retours volontaires* » des migrants irréguliers : 2 250 en 2023 et 7 250 personnes 2024.

"Il faut que les organisations responsables fassent leur travail dans les plus brefs délais et que les pays de l'UE contribuent au financement du retour des personnes dans leurs pays. Cela nécessite plus que les 20 millions d'euros répartis entre trois pays maghrébins", a aussi exhorté fin avril le député de Sfax .

AMERIQUE

CANADA - QUEBEC

Lettre ouverte sur la ETPS demandant au gouvernement canadien de se retirer

L'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) est un traité qui permet au Canada de refouler les demandeurs d'asile à la frontière terrestre et de les renvoyer aux États-Unis. Cet accord repose sur le principe que les États-Unis sont un pays sûr pour les réfugiés, ce qui s'est avéré faux. Le Canada doit défendre les droits des réfugiés et se retirer de l'ETPS.

<https://ccrweb.ca/fr/world-refugee-day-2025-call-canadian-government-withdraw-stca>

Le respect du droit d'asile recule, les déplacements forcés avancent

L'urgence d'agir ensemble

En cette Journée mondiale des droits des personnes réfugiées, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) salue le courage et la résilience des personnes en quête de protection. Elle dénonce les reculs inquiétants que représente le projet de loi C-2 dans l'accès au droit d'asile, un droit pourtant protégé par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, que le Canada a signé et ratifié.

D'après le dernier rapport annuel du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), 123 millions de personnes étaient déplacées de force à la fin de l'année 2024. Ce nombre rond cache derrière lui des femmes, des enfants et des hommes qui fuient

les guerres, la violence et la persécution, en quête de sécurité. Fondamentalement, il témoigne de l'échec de la communauté internationale à maintenir durablement la paix et la sécurité dans le monde. Alors qu'une minorité seulement trouve refuge au Canada et au Québec, la réponse politique actuelle résonne surtout par le claquement des portes qui se ferment, laissant entrer volontiers de nouvelles mesures toujours plus restrictives. Cette posture est non seulement déconnectée de l'ampleur croissante des déplacements forcés à l'échelle mondiale, aussi elle s'éloigne drastiquement de la solidarité historique du Canada à l'égard des personnes en quête de protection. Parmi les mesures préoccupantes au Canada, le projet de loi C-2 introduit des restrictions majeures au droit d'asile, risquant d'exclure des personnes vulnérables de protections essentielles, pouvant conduire à leur expulsion. De plus, il autoriserait aux autorités frontalières de suspendre, d'annuler ou de modifier l'examen de certaines demandes d'immigration, ainsi que le statut ou les documents des personnes concernées, les exposant, au mieux, à une précarisation accrue, au pire, à une situation irrégulière. La TCRI souhaite rappeler que les personnes en quête de protection ne réclament pas de privilèges, mais simplement le respect de leur droits fondamentaux.

La TCRI exhorte les gouvernements fédéral et provincial :

- **A faciliter l'accès à la protection internationale** en supprimant les mesures qui visent à interdire l'accès au territoire canadien aux personnes qui y cherchent la protection, notamment par le retrait du Canada de l'Entente sur les tiers pays sûrs et l'abandon du projet de loi C-2, tout en veillant à travailler activement à prévenir les causes premières des déplacements forcés;
- **A éliminer les obstacles** à l'intégration, notamment dans l'accès aux mesures d'intégration, d'employabilité et de francisation;
- **A promouvoir des solutions respectueuses et humaines** qui tiennent compte de la vulnérabilité et de la situation particulière des personnes en demande d'asile;
- **A fournir des ressources supplémentaires** aux organismes communautaires afin qu'ils puissent répondre durablement aux besoins des personnes qu'ils accompagnent;
- **A élargir les programmes de réinstallation** pour offrir une solution durable à un plus grand nombre de personnes réfugiées.

Citations tirées de la vidéo-lettre ouverte publiée à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés :

« Derrière chaque demande d'asile, derrière chaque réinstallation, il y a une personne, une famille, un passé, un avenir. » Samuel, citoyen engagé pour l'accueil.

« Il est temps de reconnaître les personnes en demande d'asile et réfugiées comme des êtres humains à part entière, qui contribuent à la société sur les plans économique, social, culturel et plus encore. » Alice, citoyenne engagée pour l'accueil.

« Nous vous demandons de parler de nous avec nuance. Les mots peuvent construire des ponts ou des murs. Aidez-nous à bâtir des ponts. » Josué, en demande d'asile au Québec.

<https://tcri.qc.ca/2025/06/le-respect-du-droit-dasile-recule-les-deplacements-forces-avancent-lurgence-dagir-ensemble/>

USA

Dans la Californie agricole, les travailleurs sans papiers terrorisés par les descentes de police

Le climat a bel et bien changé pourtant à Oxnard, bourgade agricole au nord de Los Angeles. Sous un soleil de plomb, des paysans cueillent paisiblement des fraises. Il y a dix jours pourtant, non loin de là, une opération de police visait plusieurs migrants sans papiers comme eux. Pas de quoi s'inquiéter pour ce responsable d'une ferme, qui refuse de céder à ce qu'il nomme de la « *paranaoia* ». « *Si nous étions inquiets, nous aurions mis des gardiens à la porte. Il n'y a pas de quoi s'en faire. Il faut vivre normalement. Je déteste vivre dans la peur* », témoigne-t-il. Mais dans le restaurant familial mexicain des Pérez, Raquel, la fille, accueille beaucoup moins de clients depuis l'intervention de policiers d'ICE, la controversée agence fédérale chargée de l'immigration. « *En 18 ans de présence ici, c'était la première fois que je voyais "ICE" dans ce secteur, dans la zone industrielle de la ville. Il y avait deux camionnettes : l'une blanche avec une ligne verte et une inscription "patrouille de protection de la frontière", et un autre véhicule avec aucune indication, mais une plaque d'un autre État. J'ai raconté à ma mère. Quand j'étais devant, là, et que je les ai vus... La façon dont ils m'ont regardé, c'était très intimidant. On voyait la haine dans leurs yeux. J'en ai eu la chair de poule. Et moi, je n'ai rien à craindre. Je suis née et j'ai vécu toute ma vie ici* », explique-t-elle. Les incidents d'Oxnard ont instillé la peur. Désormais, beaucoup de travailleurs sans papiers n'osent plus revenir au champ, ni même sortir de chez eux. Cette femme n'a pas le choix. « *On va travailler parce que la peur est toujours moins forte que la nécessité. On travaille dans la chaleur, le froid, sous la pluie, agenouillés souvent. On y va dans la peur et dans l'anxiété. Tout ça pour que la nation puisse avoir de quoi manger sur sa table. Sans nous, les paysans, il n'y aurait rien de tout ça* ». Le secteur agricole du comté de Ventura, qui abrite Oxnard, a tiré la sonnette d'alarme. Entre 25 et 45% des travailleurs agricoles auraient cessé de se présenter au travail.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20250622-%C3%A9tats-unis-dans-la-californie-agricole-les-travailleurs-sans-papiers-terroris%C3%A9s-par-les-descentes-de-police>

Politique migratoire : les élus démocrates se sentent menacés par l'administration

Aux États-Unis des élus démocrates tirent la sonnette d'alarme : l'État de droit serait menacé ! Il y a deux semaines jour pour jour, la ville de Los Angeles entrait dans une période de vives tensions, entre manifestants, opposés aux raids de la police de l'immigration et forces de l'ordre. Alors, si, depuis 48h le couvre-feu a été levé et le calme revenu dans la mégapole, il n'en demeure pas moins qu'en quinze jours, l'administration a multiplié les mesures anti-immigration. Et, plus grave encore, les élus de l'opposition sont mis à l'écart ou même arrêtés s'ils tentent de s'opposer.

Dernier exemple en date : depuis deux jours, il n'est plus possible pour les membres du Congrès américain de se rendre à l'improviste dans les centres de détention pour migrants pour les contrôler. Ils doivent désormais prévenir de leur visite 72h à l'avance. Une atteinte à la Constitution, selon plusieurs représentants.

Un peu plus tôt cette semaine, un élu de la ville de New-York, candidat démocrate à l'élection municipale a été arrêté *manu militari* en plein tribunal par la police de

l'immigration, alors qu'il tentait de s'opposer à l'arrestation d'un migrant: « *Vous n'avez pas le droit. Vous ne pouvez pas arrêter un citoyen américain !* ». Il sera finalement libéré quelques heures plus tard.

Mais un peu partout sur le territoire, les élus d'opposition se sentent malmenés. Comme au début des tensions à Los Angeles quand a été déployée la Garde nationale et les *marines* contre l'avis des élus locaux. Il y a trois jours, une sénatrice démocrate auditionnait le ministre de la défense: « *Monsieur, si le président voulait déployer des marines à Chicago ou New-York comme il l'a fait à Los Angeles, accepteriez-vous cet ordre même si les élus locaux s'y opposaient ?* ». Réponse de l'homme : « *Si d'autres États avaient besoin de ce soutien, nous le leur fournirions.* »

Se sentant menacés par l'administration, plusieurs représentants ont écrit au ministère de l'Intérieur. Beaucoup dénoncent un État de droit fragilisé.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20250621-politique-migratoire-aux-%C3%A9tats-unis-les-%C3%A9lus-d%C3%A9mocrates-se-sentent-menac%C3%A9s-par-l-administration-trump>

La traque des migrants exige des effectifs policiers plus conséquents

L'ICE (*US Immigration and Customs Enforcement*), qui dépend du DHS (le *Department of Homeland Security*), a besoin de plus d'effectifs pour mener à bien toutes ses opérations de traque des migrants décidées par l'administration Trump. L'ICE recrute du personnel dans toute la fonction publique et même dans les armées américaines. Huit milliards de dollars ont été fléchés d'ici à 2029 pour permettre à l'*Immigration and Customs Enforcement* de recruter 10 000 nouveaux agents. 858 millions de dollars supplémentaires seront consacrés à des primes versées à la signature et à d'autres primes pour les missions de maintien de l'ordre. Les élus républicains cherchent à financer cette vague d'embauches en imposant des frais supplémentaires de mille dollars pour chaque demande d'asile et des frais de visa...

<https://www.ouest-france.fr/monde/etats-unis/donald-trump/etats-unis-la-traque-des-migrants-exige-des-effectifs-policiers-plus-consequents-6406b7e0-4c46-11f0-a713-daeef56bef5e>

États-Unis: Mgr Broglio invite à la compassion et à l'accueil des immigrés

Quelques heures avant le début d'une assemblée spéciale des évêques américains, Mgr Timothy P. Broglio, président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB), a pris la parole, mardi 17 juin 2025, pour exprimer son soutien aux personnes ciblées par les récents raids de l'agence de contrôle de l'immigration (ICE). Sans fermer les yeux sur les problèmes du système migratoire, il faut « *accueillir l'étranger* », car l'Amérique explique-t-il « *est avant tout une nation d'immigrés* ».

Alors que les opérations de l'agence de contrôle de l'immigration (ICE) s'intensifient à travers les États-Unis, provoquant des centaines d'arrestations et une vague de manifestations, le président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB), exprime son soutien aux personnes ciblées. Dans une interview accordée à Vatican News– Radio Vatican, Mgr Timothy P. Broglio, a lancé un message d'amour et de solidarité.

Entretien avec Mgr Timothy P. Broglio, président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis.

En effet depuis plus d'une semaine, la ville américaine de Los Angeles est en proie à de vastes manifestations contre la politique de déportations massives de l'administration Trump. Les manifestations, qui se sont étendues à d'autres villes, ont débuté le 6 juin en réponse aux raids menés à L.A. par les agents des services américains de l'immigration et des douanes. La ville californienne a été l'épicentre des tensions autour des interpellations violentes de sans-papiers par la police de l'immigration. Donald Trump avait déployé sur place 4000 soldats de la Garde nationale et 700 Marines, un corps d'élite. Aujourd'hui le calme est revenu à Los Angeles où le couvre-feu en vigueur a été levé, mais les déportations de l'administration Trump continuent. Le président américain a ordonné dimanche 15 juin, de nouvelles opérations antimigrants à Los Angeles, Chicago et New York, en vue du «*plus grand programme d'expulsions massives de l'histoire*».

La peur, l'incertitude et les familles déchirées

Dans un témoignage poignant, Mgr Broglio décrit la peur omniprésente dans les communautés immigrées: des parents ne sortent plus de chez eux, des enfants ne vont plus à l'école, des familles entières vivent dans l'angoisse de l'arrestation. Il évoque aussi la situation douloureuse des familles séparées. Des enfants citoyens américains dont les parents, sans papiers, risquent l'expulsion du jour au lendemain. «*Ces personnes ne sont pas des criminels. Elles travaillent, paient des impôts, élèvent leurs familles. Nous ne pouvons pas rester silencieux*», lance-t-il.

Selon Mgr Broglio, les États-Unis font face à une «*crise sociale profonde qui remet en question la conscience collective et l'identité même du pays*». Pourtant souligne-t-il, l'Amérique est «*une nation d'immigrés*» et «*cette richesse humaine ne peut être balayée au nom de la sécurité*». «*L'objectif ne peut être l'exclusion, mais la construction d'une société plus juste, où personne n'est laissé pour compte à cause de son statut migratoire*», a-t-il affirmé.

Le soutien de l'Église américaine

Face à cette crise, l'Église catholique américaine ne se contente pas de déclarations. Elle mobilise «*ses ressources, ses avocats, ses paroisses et ses œuvres caritatives*» pour offrir un «*soutien concret: hébergement, aide alimentaire, assistance juridique*». «*Ils peuvent compter sur la coopération et la bonne volonté des évêques catholiques de notre pays*», fait savoir Mgr Broglio.

L'Église, souligne le président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, «*veut se faire l'écho du message du Christ: accueillir l'étranger, défendre la justice et rappeler que chaque être humain mérite respect et dignité, quelle que soit son origine*». «*Nous reconnaissons la valeur de chaque vie et nous nous engageons à la protéger avec responsabilité et amour évangélique*», note-t-il.

Une invitation à accueillir l'étranger

Aussi, rappelle-t-il, les immigrés ne sont pas des «*chiffres*» mais des personnes humaines avec «*des droits et des rêves*». Mgr Broglio appelle toute la société américaine à «*retrouver le sens de l'accueil*». Les États-Unis, soutient-il, «*ont les moyens d'aider les*

migrants. Ils ont aussi le devoir moral de le faire.» La réponse aux problèmes migratoires ne peut être «uniquement sécuritaire ou punitive. Elle doit être fondée sur la dignité humaine, la justice et la miséricorde», estime-t-il, tout en dénonçant par ailleurs ces opérations de l'ICE qui «dépassent largement le cadre de la justice pénale» et «affectent des familles entières, souvent sans antécédents criminels, ni accès à une procédure régulière». Le président de l'USCCB appelle donc à une réforme du système migratoire américain qu'il juge «gravement défectueux», et souligne le manque chronique d'accès à un statut légal pour des millions de personnes pourtant intégrées à la vie économique et sociale du pays.

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2025-06/usa-migrants-immigration-acceuil-compassion-eveques-solidarite.html>

INTERNATIONAL

REFUGIES : L'OPINION MONDIALE RESISTE A LA TENTATION DU REPLI

Selon une enquête réalisée par l'institut de sondage Ipsos et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) auprès de plus de 22.000 personnes dans 29 pays. En dépit des tensions géopolitiques croissantes et d'une nette réduction de l'aide humanitaire en 2025, les deux tiers des sondés (67 %) restent favorables à l'accueil de personnes en quête de protection, continuent de défendre le droit d'asile.

Si cette proportion accuse une légère baisse par rapport à 2024, le soutien dépasse systématiquement l'opposition dans l'ensemble des pays interrogés. En Suède, en Argentine, aux Pays-Bas ou en Australie, l'adhésion aux droits fondamentaux des réfugiés demeure particulièrement stable. « Cette enquête confirme l'attachement persistant de l'opinion publique à la protection des réfugiés, ce qui est encourageant », souligne la directrice générale du département des affaires publiques d'Ipsos. Mais, ajoute-t-elle, « nos données montrent également l'urgence de répondre aux inquiétudes récurrentes autour des motivations des demandeurs d'asile et de leur intégration ».

Derrière cet appui global se cache une réalité plus nuancée. Ainsi, 62 % des personnes interrogées estiment que les réfugiés fuient avant tout pour améliorer leurs conditions économiques, plutôt que pour échapper à un danger. Ce scepticisme alimente les débats sur la légitimité des demandes d'asile, et ravive les préoccupations liées à la sécurité des frontières ou à la pression sur les systèmes sociaux. Près de la moitié des sondés (49 %) se déclarent ainsi favorables à une fermeture totale des frontières de leur pays aux réfugiés – un chiffre élevé, qui coexiste avec des formes plus nuancées de soutien. Malgré ce climat de méfiance, une part non négligeable (40 %) reconnaît les apports positifs des réfugiés à leur société d'accueil – un chiffre qui atteint même 56 % aux États-Unis. L'étude révèle également un recul de l'engagement individuel. Seuls 29 % des répondants déclarent avoir fait un don,

du bénévolat ou un geste concret en faveur des réfugiés, contre 38 % en 2024. Un repli que les auteurs attribuent à une « *fatigue de la solidarité* » et à un contexte économique difficile.

Pourtant, une majorité claire (62 %) estime que les pays les plus riches doivent assumer une responsabilité financière accrue. En Indonésie, en Corée du Sud et en Turquie, la demande d'une action renforcée des organisations internationales est particulièrement marquée, alors même que les coupes budgétaires affectent durement les programmes du Haut-Commissariat pour les réfugiés. « *Il y a un décalage manifeste entre la compassion exprimée et l'action concrète* », alerte la directrice des relations extérieures du HCR. « *La population reste attachée au droit de chercher refuge et souhaite que les pays riches en fassent davantage. Mais le contexte économique et politique érode les soutiens individuels. Les besoins n'ont jamais été aussi criants* ».

L'enquête Ipsos est publiée chaque année depuis 2017 de façon à coïncider avec la Journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin. Cette édition de 2025 intervient dans un contexte international où les déplacements forcés atteignent des niveaux sans précédent : fin avril 2025, plus de 122 millions de personnes étaient déracinées dans le monde, dont 42,7 millions de réfugiés.

Ce sondage annuel permet de « *fournir des données pour alimenter un débat constructif et des solutions qui bénéficient à tous* ». La responsable d'Ipsos plaide pour « *un discours plus équilibré, qui reflète la diversité des expériences et des points de vue, tant chez les réfugiés que dans les sociétés d'accueil* ». Reste à voir si ces données, au-delà de leur valeur analytique, sauront infléchir des politiques nationales, souvent dictées par les perceptions plutôt que par les faits.

<https://news.un.org/fr/story/2025/06/1156546>

JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES: LES AIDES DIMINUENT, MAIS LES BESOINS AUGMENTENT

Chaque année depuis 2001, le 20 juin marque la Journée mondiale des réfugiés. Elle vise à rendre hommage aux personnes forcées de fuir l'endroit où elles vivent. Des personnes dont le nombre ne cesse d'augmenter. En 2025, la Journée mondiale des réfugiés est placée sous le signe de la solidarité.

Soyons conscient de la réalité mais assurons le devenir des migrants

Aujourd'hui, à l'occasion de cette journée mondiale, nous rendons hommage aux millions de personnes qui, dans le monde entier, sont contraintes de fuir la violence et la persécution. Nous célébrons leur remarquable force et leur capacité à se reconstruire malgré les défis considérables auxquels elles sont confrontées. L'arrivée de réfugiés aux frontières n'est pas seulement un problème pour les pays riches. Les trois quarts des réfugiés dans le monde vivent dans des pays à revenus faibles ou modestes. Il est faux et irresponsable de prétendre que la plupart d'entre eux tentent de se rendre en Europe ou aux États-Unis.

Le monde est en proie à des conflits qui s'enveniment. La volonté politique de les résoudre fait défaut. Et alors même que ces crises se multiplient, le droit de demander l'asile est menacé. Pour ne rien arranger, les effets du changement climatique se font de plus en plus dévastateurs, y compris ici, où l'on s'attend à ce que de graves inondations submergent les villages et les terres agricoles, ajoutant ainsi aux malheurs du Soudan du Sud. Cependant, les raisons d'espérer sont nombreuses. Cette journée est également l'occasion de célébrer les progrès accomplis. Au Kenya, un nouveau plan de développement audacieux prévoit de transformer les anciens camps de réfugiés en zones d'habitation intégrées où les réfugiés auront davantage d'opportunités et un accès total à toute une série de services. En Colombie, le HCR soutient une initiative gouvernementale visant à offrir à près de 2,3 millions de Vénézuéliens un accès au marché du travail. En Ukraine, nous avons contribué à la mise en place d'une plateforme qui soutient les personnes qui retournent prudemment chez elles pour réparer ou reconstruire leurs maisons.

Ne laissons pas les réfugiés dans l'incertitude. Donnons-leur plutôt la possibilité de faire valoir leurs compétences et leurs talents et de contribuer au bien-être des communautés qui les accueillent. Les réfugiés doivent également disposer de moyens sûrs et légaux pour s'installer ailleurs, qu'il s'agisse de visas de travail, de bourses d'études ou de réinstallation dans des pays tiers. Sans ces options, davantage de personnes se tourneront vers les filières d'immigration irrégulière dans une quête désespérée d'espoir et d'opportunités.

En cette période critique, il est essentiel que nous réaffirmions notre solidarité avec les réfugiés, non seulement par des mots, mais aussi en prenant des mesures urgentes. Heureusement, les exemples inspirants ne manquent pas : les pays situés à la périphérie des zones de guerre qui continuent d'accueillir et d'héberger des réfugiés ; les communautés locales qui ouvrent leurs portes, leurs lieux de travail et leurs cœurs aux personnes déracinées ; ou les innombrables actes individuels de bienveillance et de compassion qui témoignent de notre humanité commune. Dans de nombreux cas, ce soutien émane de personnes qui ont peu de ressources à partager et vivent dans des régions confrontées à des défis économiques majeurs. Qu'il s'agisse des États les plus riches, des banques de développement, des entreprises ou de nombreux autres acteurs, nous pouvons et devons soutenir ces pays et ces communautés en assumant notre part de responsabilité dans la protection des réfugiés. De tels actes de solidarité permettraient à cette générosité de perdurer.

Nous pouvons tous en faire davantage pour manifester notre solidarité avec les réfugiés et œuvrer en faveur d'un monde dans lequel ils seront accueillis ou pourront rentrer chez eux en paix. Avec du courage, de l'engagement et de la compassion, les solutions sont à notre portée.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/discours-et-declarations/filippo-grandi-faisons-de-lintegration-des-refugies-la-norme>

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/discours-et-declarations/message-du-haut-commissaire-filippo-grandi-%C3%A0-loccasion-de-la>

Les financements des ONG qui viennent en aide aux réfugiés ne cessent de baisser

Mais, pour le directeur des financements institutionnels de Handicap International, les financements des ONG qui viennent en aide aux réfugiés ne cessent de baisser : « *On a déjà constaté une baisse de l'aide humanitaire internationale de 10% en 2024. On s'attend en 2025 à beaucoup plus, puisque les Américains étaient quand même un gros*

financier de l'aide humanitaire. Les Américains à eux seuls, c'était à peu près 45% de l'aide humanitaire mondiale. Donc, forcément, quand ils arrêtent du jour au lendemain de financer la réponse humanitaire, ça fait un grand manque à aider. » « Et on a des grosses craintes sur 2026, parce que beaucoup d'États, la France, l'Union européenne, l'Allemagne, qui étaient traditionnellement des grands financeurs de l'aide humanitaire, ont déjà annoncé des coupes aussi sur 2026 et 2027. C'est une tendance, malheureusement, qui a commencé il y a quelques années. C'est un jeu de vases communicants. Quand les conflits augmentent, quand les besoins domestiques augmentent, il y a moins d'argent à dédier à l'aide humanitaire. Et donc quand il faut arbitrer, forcément, l'aide humanitaire est la grande perdante de ces arbitrages. »

On compte aujourd'hui 120 millions de réfugiés et déplacés dans le monde, soit « *pratiquement la population du Japon* », a indiqué, le 13 juin 2025, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Un chiffre dramatiquement élevé : « *Les changements climatiques, les conflits, créent énormément de déplacés et de réfugiés supplémentaires. Cent vingt millions de personnes, c'est un record. Il n'y a jamais eu autant de personnes déplacées, réfugiées, sur la planète depuis qu'on fait des calculs, depuis qu'on fait des statistiques.* »

« Avec ces 120 millions de personnes, il y a un autre chiffre alarmant, c'est les nombreux conflits. On constate depuis quelques années une aggravation des conflits. On a des conflits en Amérique latine, en Palestine, Israël et tout ça, le Moyen-Orient, le Darfour, l'Afrique. C'est toute la planète qui est touchée par ces déplacements de populations et ça ne cesse d'augmenter. C'est sûr que les États ou les groupes armés ont moins de difficultés à rentrer en conflit, et donc les communautés qui sont prises entre deux feux sont prises en otage et sont obligées de se déplacer. »

C'est en Afrique de l'Est qu'il y a la plus grand nombre de réfugiés sur le continent. La Corne de l'Afrique et l'Afrique de l'Ouest sont à la fois les régions où l'on retrouve les zones de plus grand départ et accueil de réfugiés. Les raisons sont multiples et interconnectées mais les conflits armés et les violences restent la principale cause de départ. C'est en Afrique de l'Est que l'on trouve le plus grand nombre de réfugiés sur le continent. L'Ouganda accueille à lui seul environ 1,7 million de réfugiés, ce qui en fait le premier pays d'accueil en Afrique et le troisième au monde. Sa politique « *progressiste* », saluée par l'ONU, a permis aux réfugiés d'accéder à l'éducation, aux soins et même à des terres agricoles. Une approche rare qui favorise leur intégration dans la société ougandaise.

Le Tchad est devenu en 2024 le deuxième pays d'accueil du continent, devant l'Éthiopie, avec, en moyenne, 3 300 Soudanais arrivant chaque jour, depuis le début de l'année, et portant le nombre total de réfugiés à plus de 1,2 million de personnes. L'Éthiopie, quant à elle, troisième pays d'accueil sur le continent, héberge plus d'un million de réfugiés, principalement originaires du Soudan du Sud, de Somalie et d'Érythrée.

Les causes de départ sont multiples et interconnectées mais les conflits armés et les violences restent la principale cause. Le Soudan du Sud (2,3 millions), le Soudan (2,1 millions), la RDC (1,1 million) et la Somalie (près de 900 000) comptent parmi les plus grands pays de départ. Mais dans la région du Sahel aussi, l'instabilité a provoqué une hausse des réfugiés, leur nombre ayant triplé entre 2020 et 2024, passant de 215 000 à 643 000. Maliens, Burkinabè et Nigériens ont fui principalement en Mauritanie, au Togo et en Côte d'Ivoire. Une tendance se confirme : 67% des réfugiés restent dans les pays voisins de leur pays d'origine. Et plus de la moitié sont des enfants, souvent confrontés à la malnutrition, aux violences ou

sans accès à l'éducation. Dans ce contexte, les coupes budgétaires humanitaires fragilisent encore davantage une réponse déjà sous pression, alors que peu de réfugiés entrevoient un retour possible à court terme.

PLUS DE 120 MILLIONS DE PERSONNES VICTIMES DE DEPLACEMENTS FORCES

Selon le rapport annuel « Tendances mondiales » publié jeudi 12 juin 2025 par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), 123,2 millions de personnes se trouvaient en situation de déplacement forcé à la fin de 2024. Des situations qui surviennent en raison de persécutions, conflits, violences, violations des droits humains et autres événements qui causent de graves troubles à l'ordre public. Un chiffre qui constitue un record alarmant : c'est le niveau le plus haut atteint depuis une décennie et la conséquence d'une augmentation continue depuis 2015 du nombre de personnes contraintes de fuir leur foyer.

Depuis dix ans, les déplacements de population ont presque doublé. L'année dernière à la même période, 120 millions de personnes avaient été déplacées de force, soit une augmentation de 6% entre fin 2023 et fin 2024. Désormais, cela concerne une personne sur 67 dans le monde. Cependant, le nombre total de déplacements forcés dans le monde a légèrement diminué pour atteindre 122,1 millions à la fin du mois d'avril 2025.

Les déplacements internes et régionaux sont majoritaires

La persistance des conflits et l'incapacité à y mettre un terme sont les premières causes des déplacements de population. Mais contrairement aux idées largement reçues en Occident, le rapport révèle que ces déplacements contraints **ont majoritairement lieu au sein même des pays d'origine** puisque 60 % des personnes contraintes de fuir ne quittent jamais leur propre pays, elles se déplacent à l'intérieur de son territoire. Le nombre de ces déplacés a augmenté de 6,3 millions pour atteindre 73,5 millions à la fin de l'année 2024.

Le Soudan est désormais le pays qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées de force, avec 14,3 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays à la fin 2024. Cela représente 3,5 millions de personnes de plus que 12 mois auparavant, soit près d'un tiers de la population nationale.

Suivent la Syrie (13,5 millions), l'Afghanistan (10,3 millions) et l'Ukraine (8,8 millions). Ces quatre pays concentrent plus d'un tiers des personnes déplacées de force dans le monde. La guerre en cours à Gaza a eu aussi un impact dévastateur sur les civils. D'autre part, une vague de déplacements s'est produite au Liban entre septembre et novembre.

Autre réalité : 67% des personnes déplacées trouvent également refuge dans les pays voisins, soit 42,7 millions de personnes. Les pays à faibles revenus ou intermédiaires accueillent 73 % des réfugiés dans le monde. Les déplacements ont ainsi augmenté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord notamment.

"Lueurs d'espoir"

Note positive soulignée par le rapport, **les retours de personnes déplacées ont repris** indique le HCR. "Nous avons vu quelques lueurs d'espoir au cours des six derniers

mois", rapporte le haut-commissaire aux Nations Unies. Au total, 9,8 millions de personnes déplacées de force sont rentrées chez elles en 2024, dont 1,6 million de réfugiés (le chiffre le plus élevé depuis plus de deux décennies) et 8,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (le deuxième chiffre le plus élevé jamais enregistré).

Parmi les pays concernés par ces retours, la Syrie. La chute du régime de Bachar Al-Assad en décembre dernier a favorisé les retours de la diaspora syrienne, contrainte aux déplacements par 14 années de guerre. *"Près de deux millions de Syriens ont pu rentrer chez eux après plus de dix ans de déracinement (depuis la fin novembre 2024). Malgré ce signe encourageant, l'expert rappelle que "le pays reste fragile et les populations ont besoin de notre aide pour reconstruire leur vie" .*

Une bonne nouvelle à relativiser cependant car bon nombre des retours ont eu lieu dans un contexte politique ou sécuritaire défavorable.

Plus de 360 000 Afghans sont retournés chez eux en 2024, notamment parce qu'ils sont visés par de sévères politiques d'expulsions dans les principaux pays d'accueil : Iran et Pakistan. *"Si les combats ont largement cessé en Afghanistan à la suite de la prise de pouvoir des talibans, en 2021, la pauvreté et la faim sont généralisées dans le pays, les infrastructures et les services restent inadéquats et les libertés civiles, en particulier pour les femmes et les filles, ont été progressivement et sévèrement restreintes", note le HCR. Pire, "l'ampleur des retours a exacerbé la crise humanitaire en cours en Afghanistan, ce qui met à rude épreuve les ressources rares et entrave une réintégration digne et durable des réfugiés de retour"* poursuit le rapport.

Certains pays sont également confrontés simultanément aux retours ainsi qu'à de nouveaux déplacements forcés de population. C'est le cas en République démocratique du Congo, en Birmanie et au Soudan du Sud.

Financements insuffisants pour l'aide humanitaire

Alors que le nombre de personnes déplacées de force a presque doublé au cours de la dernière décennie, les financements du HCR restent quasi similaires à ceux reçus en 2015 soit un budget de 3,5 milliards d'euros. Dans un contexte de coupes budgétaires *"brutales"* et *"dévastatrices"* [à cause de la politique américaine et européenne] dans l'aide humanitaire, la situation devient *"intenable"* et inquiète quant aux perspectives futures. Les vulnérabilités des réfugiés et autres personnes forcées de fuir leur foyer se retrouvent alors exacerbées. *"Nous vivons une période d'intense instabilité dans les relations internationales, où les guerres modernes créent un paysage fragile et déchirant, marqué par d'atroces souffrances humaines. Nous devons redoubler d'efforts pour rechercher la paix et trouver des solutions durables pour les réfugiés et les autres personnes contraintes de fuir leur foyer",* a déclaré Filippo Grandi.

Le rapport appelle à la poursuite du financement des programmes du HCR qui permettent de sauver des vies, d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à rentrer chez eux et de renforcer les infrastructures de base et les services sociaux dans les communautés d'accueil, en tant qu'investissement essentiel pour la sécurité régionale et mondiale.